

MADINATI

La Revue de l'Urbanisme, l'Architecture et la Construction **مدينتي**

• **Villes et sociétés
au Maghreb**
selon Ibn Khaldoun

• **Alger**
A la reconquête
des interstices urbains

• **Paysage
et environnement**
De l'arbre dans la ville

• **Notre dossier :**
**Le Complexe Omnisport
d'Oran**

Periodique n°00 - Décembre 2015 | ISSN 2477-9849

**NUMÉRO
GRATUIT**



IDRH

L'Institut de Développement des Ressources Humaines

Un cycle complet de hautes études de management

L'IDRH c'est :

- La préparation à des diplômes à finalité professionnelle reconnus et recherchés par les grands employeurs nationaux et internationaux qui recrutent sur site chaque année nos meilleurs étudiants
- La présence à tous les cycles de formation , de Technicien supérieur au DESS
- La confiance à l'IDRH de plus de 1000 étudiants de toutes les régions du pays depuis sa création
- Un corps professoral de très haut niveau
- L'aide à la création d'entreprise ou au placement emploi
- La possibilité de continuer ses études dans les grandes écoles et universités étrangères

Formations

- Brevet de technicien supérieur
 - ▶ Commerce international
 - ▶ Marketing et action commerciale
 - ▶ Management des ressources humaines
 - ▶ Informatique de gestion
 - ▶ Banque et assurance
- Ingéniorat
 - ▶ Commercial (Marketing-vente) (à plein temps et à distance)
 - ▶ Affaires internationales
 - ▶ Informatique de gestion
- Diplôme de Master Pro en RH, Manangement, chaine logistique, management de projet
- Certificat de Consultant Formateur
- Formation intensive de langues (Anglais, Espagnol) et informatique.

*De nouvelles structures, de meilleures conditions de travail,
de nouvelles performances !*

Comment arriver à l'IDRH / Canastel

- À partir de la porte de Canastel, prendre la 5^{ème} rue à gauche (en face du Centre Culturel Houari Chaila) puis la 1^{ère} à droite. L'IDRH est à 100 mètres du Commissariat de police (12^{ème} arrondissement)
- Transport disponible par taxi et par bus : ligne C



Contacter

18 A, rue Zighout Youcef – Canastel (à côté du commissariat de la 12^{ème} S.U)

Tel 041 73 41 40, Tel / Fax 041 73 41 39, Mobile 07 72 41 66 50 , Email: idrhalgerie@gmail.com

Rédacteur en chef :

Khaled **ARRACHE**

DOSSIERS :

Blahe **DEROUICHE**
Mohammed **MADANI**
Mohamed Adel **SOUAMI**
Fedia **SOULIMANE**

Ont contribué à ce numéro :

Abdelhak **ABDESLAM**
Boutkhil **BAGHDADI**
Nidam **ABDI**
Mohammed Mostefa **BENCHERIF**
Javier **GALVAN**
Loubna **KARA MOSTEFA**
Karim **SALAH**
Dalila **SENHADJI KHIAT**
Samir **SLAMA**

Consultants :

Boutkhil **BAGHDADI**
Mohammed **MADANI**
Omar **SMAIL**

Correction :

Abdelhak **ABDESLAM**

Photographies :

Hamdane **BEN LIAZI**
Abdelkrim **B.**

Conseil artistique :

Faiza **DJEFFAL TAHRAOUI**

Infographie :

Mohammed **BENACHOUR**

Directeur de publication :

Djillali **TAHRAOUI**

Éditée par **A.T.P Editions**
25, place Rouis **RAYAH** - Hai Oussama. Oran
Tél /fax 041 24 53 16
Email : info@madinati-dz.com
contact@madinati-dz.com



Tous droits réservés

Les documents écrits ou graphiques remis à la rédaction ne sont pas restitués, et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

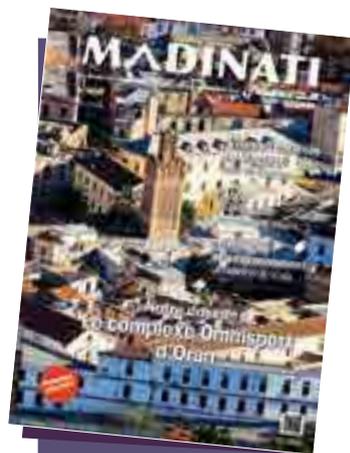
Toute reproduction partielle ou totale n'est pas permise sans autorisation de la rédaction.

La rédaction et son comité de lecture se réserve le droit de refuser l'insertion de tout article ou écrit dont le contenu serait contraire à la charte de la publication.

Les écrits publiés et signés n'engagent que leurs auteurs.

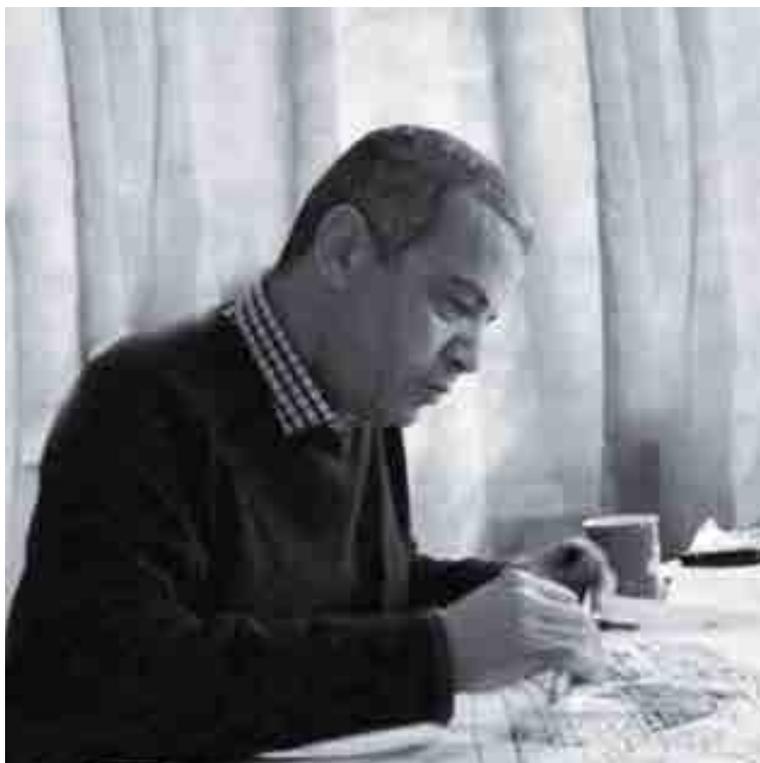
Sommaire

- ◆ **Villes et sociétés au Maghreb**
Selon Ibn Khaldoun 06
- ◆ **La casbah d'Oran**
L'urgence de fouilles archéologiques 13
- ◆ **Alger**
A la reconquête des interstices urbains 16
- ◆ **Friches ferroviaires et urbanisme**
Le cas de Aïn-Séfra 20
- ◆ **Environnement et paysage**
De l'arbre dans la ville 22
- ◆ **Hôtel Renaissance**
La nouvelle touche mauresque de Tlemcen 26
- ◆ **Le Complexe Omnisport d'Oran**
Cap sur des infrastructures sportives modernes 31
- ◆ **Histoire de l'architecture culturelle à Oran**
1^{ère} partie : le cas des édifices chrétiens 40
- ◆ **La cathédrale d'Oran et les frères Perret**
Un destin, un partage 42
- ◆ **L'évacuation des personnes dans les E.R.P** 45
- ◆ **La promenade Letang**
De la nécessité de renouer avec un projet culturel 46
- ◆ **Réflexion sur l'identité de la ville**
Oran coté cœur 49
- ◆ **L'habitat individuel, production et appropriation**
Le cas d'Oran 50
- ◆ **Origines**
Naissance, vie et mort d'un ksar 54
- ◆ **Pour une politique de label appliquée au bâtiment** 58
- ◆ **Profil : le photographe et la ville** 62



Le mot de Mohamed Larbi Merhoum

Enfin, le soleil se lève à l'Ouest...



Djillali Tahraoui, probablement un fou comme je les aime, vient de se lancer dans l'édition spécialisée en fondant la nouvelle venue dans le monde, si étroit de la revue d'architecture, *Madinati*.

En donnant «*la tierce*», à la Simon & Garfunkel, (que les moins de 50 ans ne peuvent pas connaître!) à notre ami Akli Amrouche, seul trop longtemps, dont la voix s'est forcément enrouée à force de gueuler.

Djillali, au parcours académique atypique, vient renforcer l'idée simple que l'architecture est avant tout une affaire d'esprit et non pas une affaire de goût, qu'elle doit fabriquer du sens en même temps que de l'émotion. Et s'il a choisi le nom de *Madinati* à sa progéniture, c'est certainement pour nous rappeler que l'urbanisme, et donc «*la ville*», est une affaire de philosophie et non pas simplement une affaire d'arithmétique bureaucratique réduisant les

citoyens à des demandeurs de logements aidés. *Madinati* est là, il nous faudra la protéger, l'aider de toute notre énergie à faire ses premiers pas sur les chemins cahoteux de l'Algérie d'aujourd'hui, pavés de «*bonnes intentions*». Il nous faudra l'adopter comme un nouvel espace de liberté et de débat, si primordiaux pour notre action en tant que citoyens éclairés dont la responsabilité est entièrement engagée dans la préservation de ce qui reste encore de cohésion sociale.

Le soleil se lève enfin à l'Ouest, il était temps pour les algéro-centristes que nous sommes... Notre horizon s'élargit et notre esprit fonctionnera dès demain en dolby stéréo...

Bravo à toute l'équipe et bon vent !

Amicalement, *M.L Merhoum, architecte.*
Alger, le 18 décembre 2015.

Pour l'émergence d'une «mémoire collective» constructive

C'est fait ! Un rêve, cultivé depuis une bonne période, se concrétise et devient une réalité.

La revue Madinati est née, non sans douleur, malgré les entraves qu'il faut bien dépasser. L'essentiel est que le paysage médiatique de la profession compte désormais une nouvelle tribune, dédiée à la ville, dans toutes ses composantes et figures spatiales, temporelles et socioculturelles.

L'espace Madinati se veut ouvert à toutes les expériences humaines, idées et réflexions autour de l'architecture, la ville et les territoires. Son énoncé exhale sciemment une connotation possessive (Ma Ville) pour interpeller et inciter chacun d'entre nous à se positionner par rapport au processus d'évolution de son cadre bâti et de son environnement quotidien : Essence, histoire, legs et patrimoine, état actuel, extension et devenir.

Dans ce panorama vaste et complexe, les urbanisations nouvelles, sous différentes formes, nous interpellent de manière particulière. Parler de «son territoire» est proposé ici dans l'acception la plus large, qui va du local au national, pour embrasser également l'universel...

Chemin faisant, «le droit à la ville», idée chère à Henry Lefebvre, nous invite à avoir un droit sur la ville et de regarder du côté des acteurs des espaces urbains, des citoyens et des intervenants sur le cadre bâti, tout en tentant de décrypter les différentes représentations qui influencent les pratiques symboliques en cours dans le monde urbain.

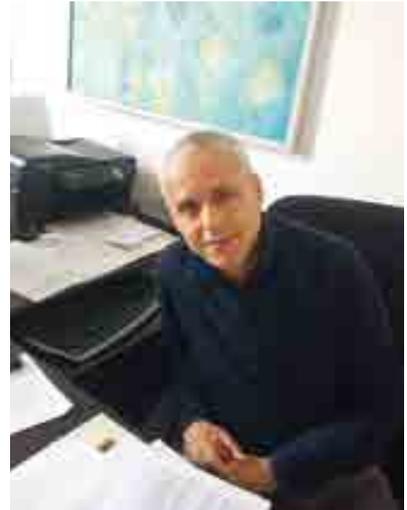
La photo sur la page de couverture, représentant une vue sur le quartier emblématique de Sidi El Houari à

Oran, nous invite à discerner les héritages des différentes civilisations qui se sont succédé, à coup de conquêtes et reconquêtes, dans cet espace. On y voit les strates des réalisations successives depuis un millénaire. Ces traces, vestiges d'une mémoire encore vive, même si elles sont, pour la plupart, d'époques coloniales espagnole et française, font désormais partie de notre patrimoine national. Elles constituent «un butin de guerre», pour reprendre la qualification de Kateb Yacine, parlant de la réappropriation de la langue française par les Algériens.

Cette invitation à la reconsidération de notre patrimoine ne découle nullement d'une vision passéiste de la cité. Aux antipodes de cette représentation, le projet Madinati s'appuie sur l'introspection du passé pour ériger un avenir serein, en adéquation avec les données contemporaines de notre établissement humain. La modernité n'est ni une exhumation ex-nihilo, ni une sclérose permanente, rivée sur l'ancien.

De ce point de vue, le propos de Charles Moore est très opportun: «arrêter simplement le nouveau et maintenir l'ancien ne peut pas être considéré comme une stratégie attrayante pour l'avenir... Nous avons toujours besoin d'une nouvelle architecture, mais d'une architecture qui possède une "mémoire" exactement comme ceux qui l'habitent ont une faculté de se souvenir».

Madinati s'intéressera évidemment aux réalisations et projets de l'Algérie indépendante, à l'échelle architecturale et urbaine avec l'objectif, en filigrane, de contribuer modestement à



l'émergence d'une mémoire collective des différentes expériences urbaines, menées par les pouvoirs publics et les opérateurs privés. Mémoire collective, désormais nécessaire à tout bilan ou approche critique des actions opérées. D'aucuns parlent de «l'indigence des résultats urbains», d'autres de «stratégie de groupes» ou «d'enjeux et de rapport des forces insidieux» dans l'occupation des territoires, qui conditionnent le fait urbain et en perturbe l'analyse. Madinati se propose d'être une plateforme d'expression de ces différents courants et un espace ouvert au débat contradictoire et à l'échange ... Echange que nous souhaitons constructif, ouvert, sans aucun dogmatisme et porteur de CHANGEMENT positif.

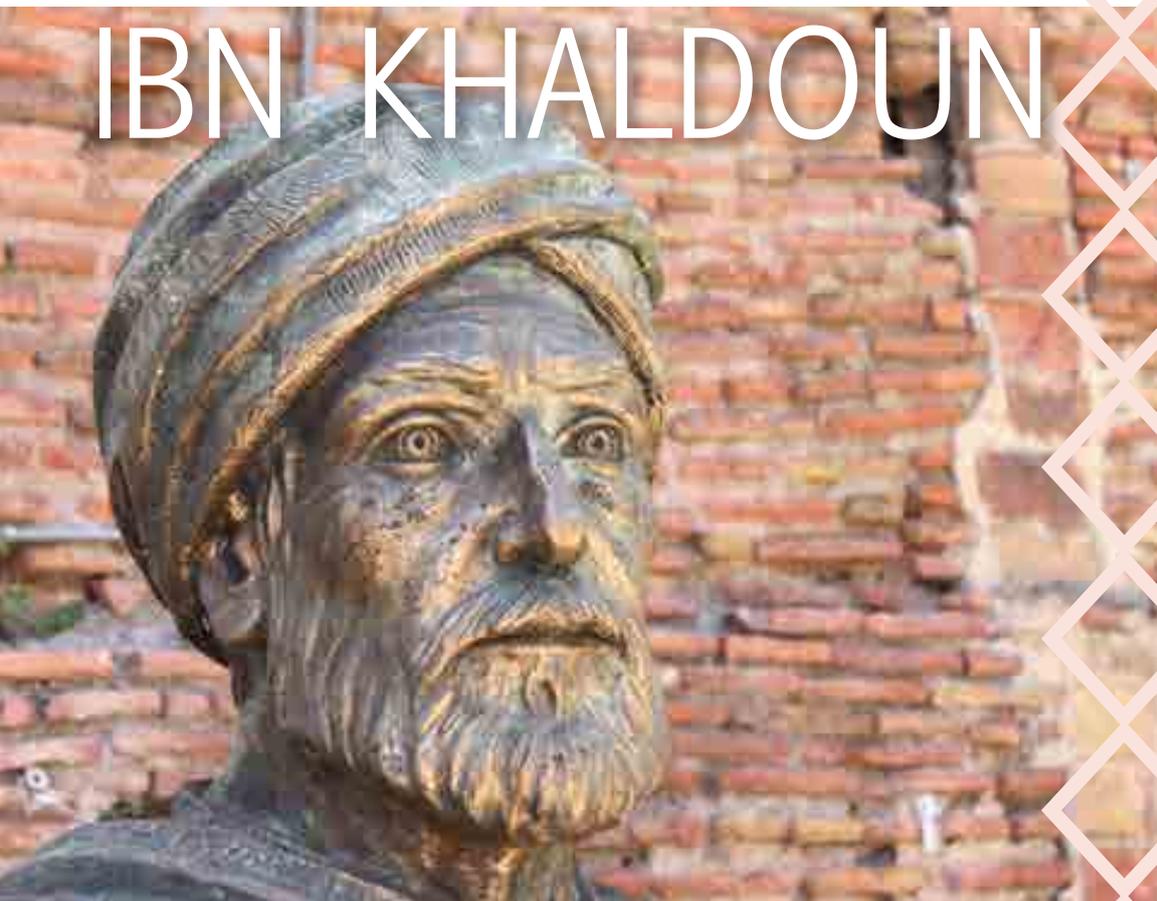
Longue vie à Madinati...

...Et bonne année 2016

Djillali Tahraoui
Architecte

d.tahraoui@madinati-dz.com

IBN KHALDOUN



Villes et sociétés au Maghreb



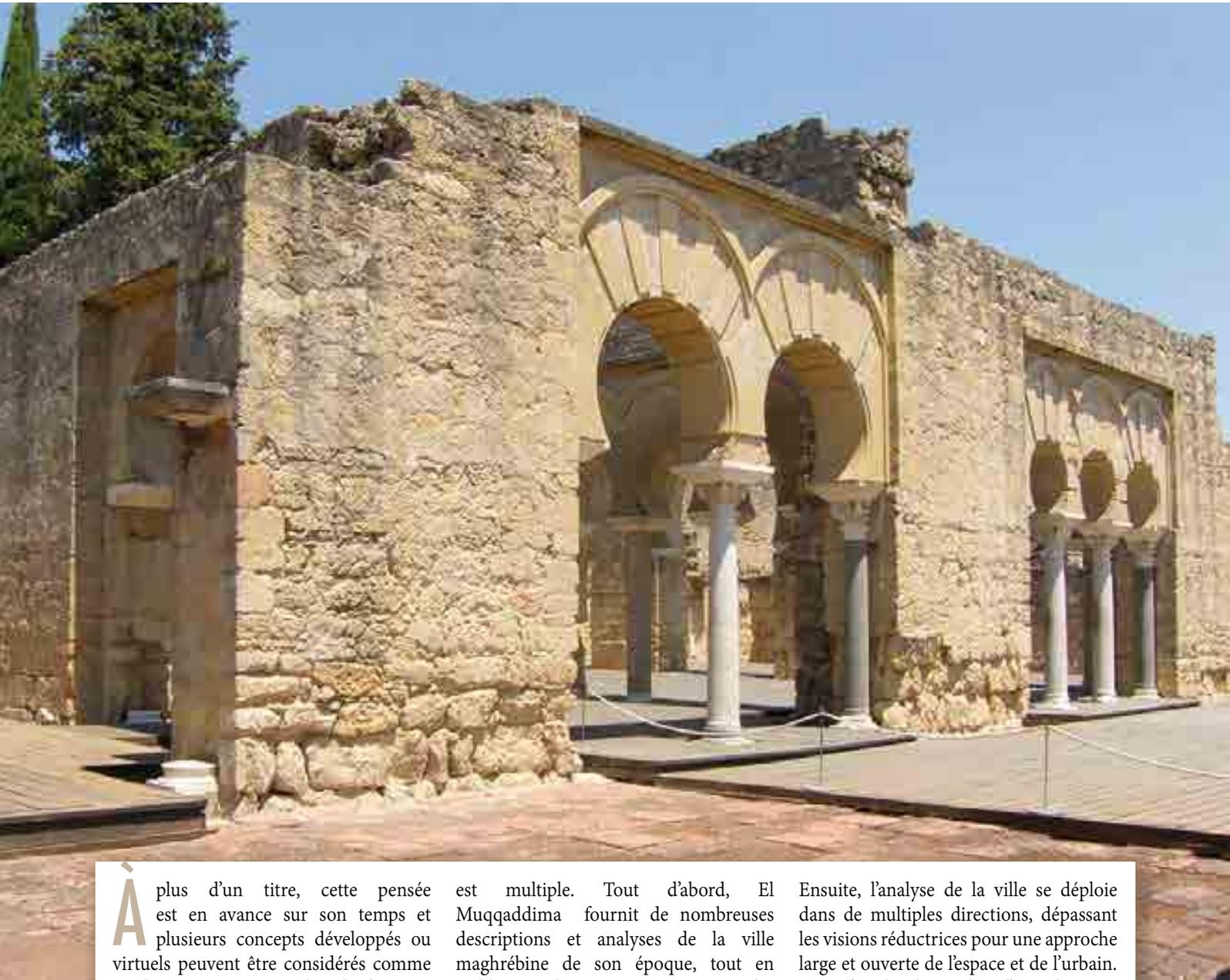
Mohammed Madani

Sociologue

Il y a six siècles disparaissait un géant de la pensée humaine et on n'a pas fini aujourd'hui de discuter de ses différents apports scientifiques. Lire Ibn Khaldoun (1332-1406) nous éloigne considérablement des descriptions des récits de voyageurs et nous assistons au déploiement d'une machinerie de l'intellect qui nous rappelle, au 19^{ème} siècle, le Marx du «*Capital*», cristallisant une pensée en

«*procès*» dans ce qu'elle a de plus créatif et de plus pathétique. L'occasion s'est présentée à maintes reprises de parler d'Ibn Khaldoun, à propos de son apport à la sociologie générale, à certaines de ses branches ou encore à la science de l'histoire. Par contre, très peu d'études portent sur l'analyse khaldounienne de la ville. Dans les manuels de sociologie urbaine, cette production, dont l'intérêt est

certain, est tout simplement évacuée. Pourtant, l'œuvre du maghrébin trace les sillons d'une sociologie de l'urbain et certaines de ses «*intuitions géniales*» gardent aujourd'hui encore toute leur vigueur et leur portée est loin d'être émoussée. De plus, il était possible de voir en scène, dans ce champs insuffisamment investi, les concepts khaldouniens peu explicités par ailleurs (exemple : la Açabiya).



À plus d'un titre, cette pensée est en avance sur son temps et plusieurs concepts développés ou virtuels peuvent être considérés comme modernes. Bien entendu, il n'est pas dans notre propos d'établir une influence directe sur la sociologie urbaine, dont les premiers jalons commencent à apparaître au XIX^{ème} siècle en Europe et dont les assises sont assurées aux Etats-Unis, au début du siècle qui vient de s'éteindre. Comme le notait G. Labica, la pensée khaldounienne n'a traversé la Méditerranée que bien tard. L'intérêt de la démarche khaldounienne

est multiple. Tout d'abord, El Muqqaddima fournit de nombreuses descriptions et analyses de la ville maghrébine de son époque, tout en établissant des comparaisons avec les villes du Moyen-Orient et en fournissant des explications d'ordre historique. A ce titre, on y trouve un démenti indirect de l'idée assez courante qui relie mécaniquement le développement urbain avec le phénomène de l'industrialisation. Il est intéressant de noter, de ce point de vue, les processus étudiés par Ibn Khaldoun pour expliquer l'émergence et le développement des villes.

Ensuite, l'analyse de la ville se déploie dans de multiples directions, dépassant les visions réductrices pour une approche large et ouverte de l'espace et de l'urbain. En effet, la démarche d'appréhension des processus de constitution, de développement, de fonctionnement et de dépérissement des organismes étudiés se caractérise par la multi dimensionnalité. Enfin, pour de nombreux auteurs, la sociologie khaldounienne n'a rien perdu de son actualité et J. Leca tentait de cerner les représentations urbaines du pouvoir algérien, au cours des années soixante-dix, à l'aune de cette pensée.

Ibn Khaldoun

La dynamique urbaine

La vie sociale dans la ville est étroitement liée à la nature et l'évolution du pouvoir : «*la vie d'une dynastie se confond avec la vie de la cité*». Ainsi, le caractère du citadin et ses comportements ne sont pas ceux du «*badawi*», car les gens des villes ont laissé à leur gouverneur et à l'autorité le soin de les défendre.



Le passage de l'Umran badawi à l'Umran hadari implique la réunion d'un certain nombre de conditions sur les plans économique, politique, démographique, socioculturel et spatial. Économiquement, le processus d'émergence de la ville suppose le passage pour la population du stade de la nécessité à celui de l'abondance. Effectivement, la sédentarisation dans les cités et les villes s'explique par l'apparition d'un surplus économique. La dynamique qui rend compte de l'afflux vers les villes a pour fondement la logique de la recherche du superflu. Cette situation s'accompagne ainsi d'une prospérité économique qui rend possible le développement urbain: «*plus le revenu et la dépense sont élevés et plus grande est la prospérité. L'un et l'autre sont plus élevés à Fès; ce qu'exige le luxe y rend plus florissant le marché du produit du travail et l'état des choses y est donc plus prospère. Le même principe se vérifie pour ce qui est de la situation à Oran, Constantine, Alger, Biskra, jusqu'à ce qu'enfin (...) on arrive à ces agglomérations où le travail ne suffit plus à procurer le nécessaire et qui ne compte pas*

parmi les villes : de par leur nature, ce sont des villages et des hameaux». Ainsi, la liaison entre la division du travail et l'existence d'un marché important d'une part, et le développement de la ville d'autre part, apparaît ici de manière évidente. Quelques siècles plus tard, K. Marx et M. Weber feront ressortir cette dimension de l'urbanisation. Le processus économique en question implique et suppose un niveau technologique déterminé et nécessaire à la construction des villes : «*pour les construire, il faut un ensemble de main d'œuvre et de coopération*». En effet, la ville ne peut se concevoir sans un minimum d'organisation et de division du travail et l'élaboration d'instruments de production complexes : «*Les voyageurs nous confirment par leurs observations directes, l'utilisation de moyens mécaniques, pour la construction et le transport, par les dynasties non arabes*». Il faut donc démultiplier les forces humaines : «*souvent on fera appel aux machines qui multiplient la puissance nécessaire au transport des fardeaux. Les forces humaines n'y suffiraient pas : il faut des engins comme des treuils*».



“ Les efforts de plusieurs générations successives sont indispensables pour que les villes puissent émerger et se développer. ”



Dans cette dynamique, Ibn Khaldoun intègre et décrit le rôle de l'architecte, les connaissances scientifiques qu'il doit maîtriser et les techniques mises en œuvre dans l'acte de construction. La prise en compte du savoir du concepteur fait de la ville un produit culturel élaboré, ne relevant ni de l'état de nature ni de la pratique constructive spontanée de survie. Cette base économique est en relation dialectique avec un autre élément fondateur : le pouvoir politique. En effet, «*la monarchie appelle la sédentarisation urbaine et la prise de possession des villes*». Dans cette optique, Ibn Khaldoun explique le faible développement des villes au Maghreb

par l'inexistence de pouvoirs centraux stables avant l'Islam. La relation de la ville et du pouvoir politique est une liaison intrinsèque, intime, dont l'analyse est approfondie plus loin dans cette contribution.

Dans le même contexte, Ibn Khaldoun insiste sur la condition temporelle, en mettant en évidence la nécessité de la continuité historique dans le développement urbain. En effet, les efforts de plusieurs générations successives sont indispensables pour que les villes puissent émerger et se développer. D'où la nécessaire planification pour ne pas compromettre l'avenir à un moment donné.

Cette dynamique sociale repose sur une

base intérieure déterminée. En premier lieu, la ville repose sur une population : «*pour construire une grande ville, il faut l'union, le nombre et la coopération*». Bien entendu, l'importance numérique des habitants est constitutive de la ville car il faut un minimum d'homogénéité et d'esprit de corps (l'union!). De là, le concept central : «*les villes et les cités sont faites pour des communautés*».

La communauté urbaine, de Max Weber à l'Ecole de Chicago, va constituer le pivot de la sociologie urbaine. En second lieu, Ibn Khaldoun évoque l'aspect spatial : la dimension. Il cite, à ce propos, plusieurs exemples dont Bagdad, qui se composait de «*plusieurs petites villes*».



Dans la vision khaldounnienne, le pouvoir politique (*mulk*) joue un rôle fondamental dans le processus d'émergence de la ville : *«ce n'est pas là une de ces choses (la construction des villes M.M) qui sont d'obligation et d'intérêt général, en ce sens que tous les hommes les désirent ou y sont portés de bon gré. En réalité, il faut qu'ils y soient contraints et forcés. C'est le spectre royal qui les y pousse ou la promesse de quelque récompense. Mais ces encouragements doivent être si considérables que seule une dynastie, une monarchie peut les offrir. L'une et l'autre sont indispensables à la construction des cités et à la planification des villes».*

Une fois constituée, la ville devient le siège du pouvoir politique et sa matérialisation. Le développement urbain ne peut se concevoir sans cette prégnance politique : *«c'est pourquoi les villes de province, même raffinées et peuplées, sont restées bédouines et loin de la culture sédentaire, contrairement à leurs rivales du centre et du siège de la dynastie».* La stabilité du pouvoir et sa pérennité assurent la reproduction élargie du système urbain car elles permettent, entre autres, l'édification de constructions nouvelles, l'accroissement des palais et l'extension des remparts.

Le «*mulk*» constitue une rationalité et une organisation sociale élaborée, que la complexité de la vie urbaine rend indispensable.

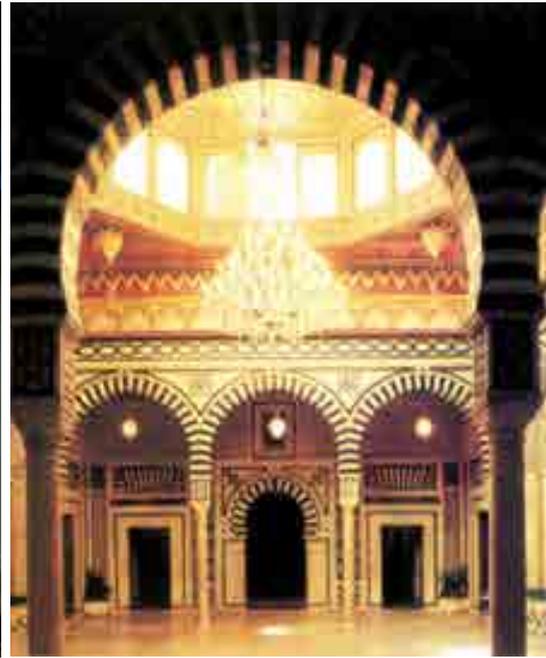
A partir de là, la ville ne peut être dissociée du pouvoir politique car *«la dynastie et le pouvoir royal constituent la «forme» de la création et de la civilisation, lesquelles, à leur tour, avec les sujets et les villes leur servent de matière».* On trouve là, exprimé bien avant l'heure, la dialectique du signifiant et du signifié.

De même, la vie sociale dans la ville est étroitement liée à la nature et l'évolution du pouvoir : *«la vie d'une dynastie se confond avec la vie de la cité».* Ainsi, le caractère du citadin et ses comportements ne sont pas ceux du «*badawi*», car les gens des villes ont laissé à leur gouverneur et à l'autorité le soin de les défendre. Cette situation objective a pour effet la constitution d'un lien de dépendance entre le citadin et le pouvoir. Ce dernier va connaître une certaine autonomie par rapport aux liens de l'açabiya, car sa base sociale va reposer sur des groupes secondaires différenciés, formes d'organisation que la ville favorise. En effet, ce mode de fonctionnement peut permettre une allégeance au pouvoir sans qu'il y ait une adhésion réelle.

Ce rapport ville/pouvoir politique, l'auteur d'El Muqaddima le retrouve lorsqu'il va aborder l'analyse de la relation entre la force d'une dynastie et la grandeur de la capitale. Cette dernière connaît un essor considérable et le développement de la culture sédentaire avec tous ses effets (luxe, prospérité économique) lorsque la dynastie se stabilise, se renforce et s'impose à tout le monde.

En effet, l'axe essentiel de la stratégie urbaine de toute nouvelle dynastie est de réaliser l'intégration sociale de la capitale : *«La plupart des habitants d'une capitale sont en faveur du régime. Les uns sont des combattants venus s'installer lors de la fondation du royaume, d'autres sont des notables de la cité. En général, toutes les classes sociales et toutes les corporations ont des relations quelconques avec le régime».* Quant à la population récalcitrante, elle est tout simplement déplacée vers la ville que le pouvoir tient bien en main.

Enfin, ce lien apparaît nettement lorsque le pouvoir politique commence à décliner puisque la capitale connaît le même sort : *«Quand une dynastie se défait et s'écroule, la civilisation de sa capitale en fait autant et souvent tombe en ruines. Et cela se produit presque sans délai».*



Si l'essor de la planification ne se fait en Europe qu'à partir du XVIII^{ème} siècle, l'idée est bien maîtrisée par Ibn Khaldoun et touche aussi bien les modalités de fondation d'une ville, son fonctionnement que la prévention des risques, calamités et dysfonctionnements possibles. Selon l'auteur, la planification est un trait de culture sédentaire et la

raison d'être de l'architecture, c'est d'être une invention qui s'inscrit dans la tendance de l'homme à penser à l'avenir et à rationaliser les techniques constructives. La pratique ainsi mise en œuvre doit prendre en compte un certain nombre de règles urbanistiques : «on construit des villes pour se loger et s'abriter. Par conséquent, il faut veiller à

en éloigner tout ce qui peut être nuisible, à les protéger contre toute attaque, à y introduire toutes les commodités».

La planification des villes doit tenir compte des impératifs de la défense et de la sécurité, en intégrant les données du site et en élevant les remparts. Les conditions naturelles ne doivent pas être ignorées pour prévenir les maladies : air, eau, vent. Les besoins en énergie constituent une variable importante à prendre en considération : il s'agit dans ce cas du bois destiné au chauffage. Autre élément à considérer : la dimension temporelle.

Enfin, pour terminer sur ce point très sensible en Algérie aujourd'hui, Ibn Khaldoun relève un obstacle entravant une planification effective : «parfois, le fondateur d'une ville ne pense pas à tout et son choix est dicté davantage par ses intérêts ou ceux de son entourage que par ceux de son peuple». On retrouve ici le débat actuel sur le contenu social de la planification urbaine.



Au-delà de la concentration d'une population sur un espace donné, la ville n'a d'existence pour Ibn Khaldoun qu'en tant que communauté constituée par la proximité des habitats et unie par la même culture urbaine. Sa réalité collective subsiste même si la force de la «*Açabiya*» n'est pas la même que celle de la badiwa. Mais l'esprit de corps dans la ville, nous dit l'auteur d'El Muqaddimma, est renforcée par les remparts, c'est-à-dire par une limite nette qui individualise El Umran El hadari et en fait une entité collective. De ce point de vue, l'analyse nous rappelle beaucoup l'approche de R. Ledrut sur les collectivités urbaines (cf. «*Sociologie urbaine*», P.U.F). Bien entendu, dans le cas de nos grandes villes actuelles, en extension ininterrompue et en voie de métropolisation (Alger, Oran), la question des modes d'intégration culturelle des populations citadines successivement «*agglomérées*» est tout à fait essentielle. Il s'agit ici de recadrer l'analyse khaldounienne par rapport à ce nouveau contexte.

Ce caractère de la population se traduit par l'affirmation d'une culture urbaine : «*les peuples sédentaires observent des règles de conduite dans tout ce qu'ils font. Cela se remarque dans leur manière de se nourrir et de se loger, dans leurs édifices, dans les choses de la religion et celles d'ici-bas, enfin dans toutes leurs habitudes, transactions et comportements. De plus, toutes ces pratiques constituent chez eux des arts qui se transmettent d'une génération à une autre*». A partir de là, Ibn Khaldoun brosse l'image du citadin : dépendance par rapport au pouvoir, recherche du luxe et du superflu,

déploiement du raffinement dans l'économie domestique et l'architecture, absence de réserve, etc. Comportements qui s'opposent en tous points, aux traits du badawi. Par différents biais, la ville socialise les individus. L'appropriation symbolique de l'espace (voir les exemples donnés par l'auteur sur les luttes autour des lieux de culte par les partisans des différentes religions) constitue un moyen de se repérer et d'affirmer son identité. A-t-on conscience, aujourd'hui, que les atteintes multiples portées à nos espaces de vie et à nos villes défigurées participent de la crise globale de la société et de la personnalité algériennes ?

Il est d'autant plus permis de se poser cette question que la ville, par elle-même, est le lieu par excellence où différents bouleversements s'opèrent régulièrement, qui affectent les formes de sociabilités urbaines. En premier lieu, les relations primaires basées sur les liens de parenté et du sang ont tendance à décliner : «*La force des liens du sang, du clan diminue dans les villes*» (p 741).

Cette évolution est favorisée par l'hétérogénéité ethnique de la ville : «*ensuite eut lieu le mélange dans les cités avec les étrangers et d'autres. Les généalogies s'altèrent totalement. Elles perdirent le fruit qu'elles tiraient de la solidarité entre agnats (...). Les tribus s'affaiblirent et s'éteignirent. De même s'éteignirent la solidarité entre agnats avec leurs extinctions*».

La différenciation sociale de l'habitat va dans le même sens : «*entre palais et cabanes, il y a tous les genres intermédiaires*». Cette situation, avec l'entassement propre aux grandes agglomérations, conduit aux

conflits ayant l'espace pour enjeu : «*Ils se battent pour l'espace et l'air, en haut et en bas, et pour la protection de leurs façades*». Le résultat en est le constat suivant : l'anonymat des grandes villes car «*ils finissent par ne plus se connaître et deviennent comme des étrangers les uns pour les autres*». Cependant, ce processus est loin d'être linéaire et s'opère dans un mouvement contradictoire. On peut, ainsi, assister à la résurgence de relations sociales liées à l'Umran badawi : «*La plupart des habitants dans une grande ville sont alliés par mariage ; ceci entraîne l'intégration des familles les unes dans les autres et l'établissement de liens de parenté entre elles. Aussi, trouve-t-on chez les citadins les mêmes sentiments d'amitié et de haine que ceux existant dans les tribus et fractions de tribus. Ces sentiments les portent à se séparer en groupes et à former des partis*». Pour le cas des formes d'urbanité dans les villes algériennes aujourd'hui, cette démarche doit être méditée. Telle que présentée, elle met en pièces, bien avant l'heure, la thèse à la mode des «*douars urbanisés*».

Il n'est pas inutile de dire, pour terminer, que le concept de ville, formalisée par la recherche urbaine aujourd'hui, se recoupe point par point avec la définition donnée par Ibn Khaldoun et dont nous avons repris ici les principales dimensions.

LA CASBAH D'ORAN

L'urgence de fouilles archéologiques



Abdeslem Abdelhak

Guide des monuments

Dès son abandon par les militaires au début des années 80, la Casbah fut livrée aux squatteurs qui l'occupèrent et la réaménagèrent selon la logique anarchique du besoin individuel.

Des résidences et demeures luxueuses, datant de la période ottomane, un tribunal et des cellules furent transformés, en recourant à l'érection de laides parois en parpaings et à la destruction de murailles et de colonnes, en un ensemble d'habitations...



Ce n'est qu'en 2007 que les pouvoirs publics ont procédé à l'évacuation des lieux en relogant les occupants à l'Est de la ville. Echaudés par les précédentes expériences en la matière et pour éviter que d'autres squatteurs viennent prendre possession des lieux, les autorités ont lancé une opération de démolition de l'ensemble de l'habitat précaire. Et depuis, presque rien n'a été fait... Le site fut d'abord abandonné en l'état ; les tas de gravats provenant des démolitions reposent encore et toujours en ces lieux, là où les engins les ont

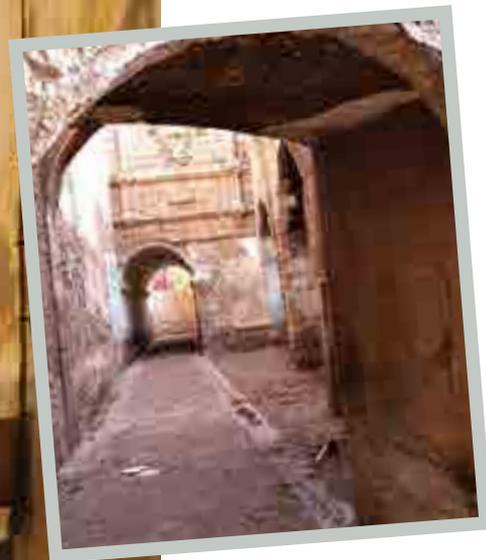
laissés. Cet abandon fit les beaux jours et la fortune des « charognards » ; bandes de prédateurs partant à l'assaut de tous les matériaux vendables (grosses poutres de charpente, grilles en fer, colonnes, etc.). Tardivement, le site fut confié, heureusement, à l'Office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels (OGBEC). Cet organisme, malgré les faibles moyens dont il dispose, essaie de parer au plus pressé.

Veillant au gardiennage, l'office a tenté quelques opérations de volontariat pour réhabiliter, tant bien que mal, ce qui

reste de la Casbah. Cependant et avec toute la bonne volonté dont l'OGBEC, les quelques associations qui mettent la main à la pâte et les citoyens qui s'impliquent dans la sauvegarde des monuments, font preuve, le chantier s'avère gigantesque et nécessite d'importants moyens matériels. C'est un véritable chantier qu'il faut ouvrir pour seulement déblayer ce site, si chargé en histoire. Et c'est l'Etat, propriétaire des lieux, qui doit se charger de la réhabilitation du site originel de la fondation d'Oran.

La Casbah d'Oran

Quelques repères historiques



Apart de précieux et rares témoignages des historiographes et voyageurs de l'époque, on ne dispose de presque aucune pièce matérielle témoignant de la vie de la ville, depuis sa fondation en 902-903, jusqu'à l'irruption des Espagnols en 1509. Certes, sur le promontoire qui domine l'ancienne ville et qu'occupe la fortification du Rosalcazar, s'élèvent les monumentaux donjons rouges, construits au 14^{ème} siècle. Mais qu'en est-il des témoins matériels de la période allant de la fondation de la ville à 1347 ? Aucune pièce provenant de cette époque n'a été mise à jour et nous avons affaire à une page blanche de l'histoire de la ville, évoquée seulement par de rares et précieux témoignages ; témoignages qui font état d'une belle et prospère ville. Ainsi, dans le Kitab al masalik wa-l mamali, Ibn Hawqal écrit-il, durant la seconde moitié du 10^{ème} siècle, «La ville est entourée d'un mur et arrosée par un ruisseau venu du dehors : les bords du vallon où coule ce ruisseau sont couronnés de jardins produisant toutes sortes de

fruits... C'est aux portes d'Oran que se fait le commerce avec l'Espagne».

Al Adrissi témoigne, au 12^{ème} siècle : «Wahrán est près du bord de la mer ; elle a une muraille en terre, construite avec soin, des souks importants, de nombreuses activités artisanales et commerciales [...] On trouve, à Wahrán, des fruits à profusion ; les habitants vivent dans la prospérité». D'autres témoignages (Ibn Saïd el Gharnati, Hassan el Wazzan, dit Léon l'Africain, etc.) font référence à une ville importante par ses constructions, ceinte de hautes murailles et peuplée de 20.000 habitants.

Ces témoignages révèlent une ville prospère, au fond d'un ravin et entourée d'une enceinte. C'est de Sidi el Houari qu'il s'agit ; une médina fortifiée, dominée par une citadelle. En effet et ayant à traverser une histoire tumultueuse, dès sa fondation, il s'est avéré nécessaire pour les différents pouvoirs qui s'y sont succédé, de fortifier la ville en aménageant une citadelle comme clef de voûte de tout le système de défense.

Chantier de fouilles archéologiques

C'est la Casbah, bien située sur un tertre, enserré par deux petits ravins, qui a joué ce rôle durant plusieurs siècles. Le site a été le lieu à partir duquel s'exerçait le pouvoir. Et c'est en ce lieu, longtemps préservé des différents réaménagements, que la ville a connus durant son histoire, qu'il y a les plus fortes probabilités de retrouver des pièces matérielles témoignant de l'histoire de l'ancienne ville. En effet et à l'œil nu, on retrouve déjà les périodes espagnole et ottomane.

Mais l'histoire de la ville est plus ancienne encore. S'il y a un lieu où le sol regorge de trésors archéologiques, c'est bien dans la Casbah. Par conséquent et après le déblayage des lieux, il est nécessaire d'entreprendre et en toute urgence, des fouilles archéologiques sur le site de la Casbah.

ALGER

À la reconquête des interstices urbains



Mohamed Adel Souami
Architecte enseignant EPAU

La richesse et la beauté de la ville d'Alger est le fruit de la superposition de différentes strates d'époques et de modes d'occupation spatiales variées. Conférant ainsi à Alger des qualités indéniables d'ordre urbain et

architectural. Malheureusement, nous assistons aujourd'hui à une forte détérioration du cadre bâti et urbain du tissu algérois et plus particulièrement du tissu datant de la période de la colonisation française.

Une situation qui a conduit aussi bien à la disparition d'un ensemble important d'édifices exceptionnels, mais aussi à la dégradation des espaces publics. Aboutissant à la fragilisation et la dévalorisation de ce patrimoine.



Vue sur Alger avec la juxtaposition et la superposition de tissus et d'édifices d'époques différentes

À la reconquête des interstices urbains

Dans le cadre d'une expérience pédagogique de projet de fin d'études dans l'option Projet intégré et qualité architecturale (PIQA), sous ma direction et en association

avec MM. Bennai Mehdi et Cherifi Nacereddine de 2009-2012, nous avons cherché à développer une réflexion sur les stratégies d'intervention dans ce type de tissu ainsi que sur la qualité

de l'architecture à y produire. Le tout en s'inscrivant dans une logique de renouvellement urbain qui tient compte des enjeux liés à l'intervention en milieu urbain à fort caractère identitaire.



Fig.01 : Projet de PFE LAMRI Salim YACCOUB Abdelhak, LA BOITE «A» Lieu d'expression artistique pour le quartier de Telemly, 2012

C'est ainsi que nous avons décidé d'intervenir sur les différents interstices ou vides urbains nés suite à la dégradation du cadre bâti de la ville. Notre démarche cherchait à contribuer au renouvellement en profondeur des quartiers centraux

d'Alger en termes d'image et d'usage, à travers des interventions qualitatives sur les interstices urbains. Considérant ces derniers non pas comme un fléau, mais plutôt des opportunités de revalorisation des tissus en refaisant la ville sur elle-même. Tout ceci en

veillant à la conservation de l'identité du lieu. Il s'agit en fait de reconquérir la ville en partant des interstices urbains vers les échelles supérieures, en cherchant à provoquer un effet boule de neige permettant en même temps la reconquête de l'espace urbain.



Fig.02 : Projet de PFE ABBAD Sarra HADJ AISSA Abdelkarim, Club Sportif Wembley Au Telemly, 2012



Fig.03 : Projet de PFE DJEDDAR Samir MESSALI Nadia, Centre d'affaire à Mustapha:Fenêtre sur la ville, 2012

Expérimentations d'intégration de bâtiments contemporains dans le tissu d'Alger centre.

Dès le départ nous nous sommes inscrits dans la continuité du travail et de la pensée de J.J. Deluz en intervenant de sorte à s'intégrer dans ces tissus sans pour autant tomber dans le piège du mimétisme et du pastiche, mais plutôt avec une démarche de renouvellement des vocabulaires, des typologies et des fonctions architecturales et urbaines. Ces vides constituent pour nous un défi fort intéressant afin de répondre à des problématiques globales (Préservation du patrimoine, qualité de l'espace public, qualité des écritures architecturales, renouvellement des activités urbaines...etc.) mais aussi à des problématiques spécifiques et

ponctuelles en fonction du lieu d'intervention (l'enclavement, le rapport hiérarchique entre les parties, le dénivellement, le paysage, l'exiguïté, le vis-à-vis, l'irrégularité des sites, la reconstitution d'une façade urbaine, le passage urbain... etc.). La réponse à ses problématiques se base sur une lecture du site par l'investigation des lieux et de l'expérimentation continue. Dans ce processus, la maquette du site reconstitué au 1/200e, était pour nous un outil fondamental. Vu la complexité des sites et la richesse du contexte, le recours à la reconstitution de ces environnements a permis une meilleure compréhension des lieux et de leurs contraintes.

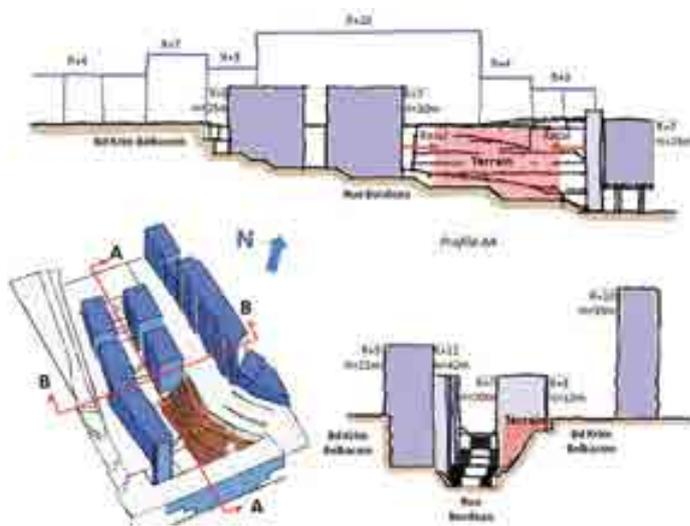


Fig.04 : Projet de PFE BOUCHAFAA Abdelah et YUCEF-KHOUDJA Dalia, La maison de l'enfance et appart hôtel au Telemly, 2011.

Mais bien plus que cela, les conceptions et de vérification de l'intégration des solutions projetées directement in situ. Les maquettes, ont constitué un outil exceptionnel d'aide à la



FIG.05 : Maquettes du Telemly côté Aéro-habitat promotion 2012, et côté immeuble pont promotion 2011.

Procéder de la sorte nous a offert l'occasion de voir à quel point ces différentes contraintes ne constituaient plus des obstacles pour la

conception de projet d'exception, mais plutôt autant d'occasions pour permettre la révélation et la mise en valeur du génie du lieu et des personnes. Ainsi, les contraintes

n'étaient plus considérées comme tel mais plutôt comme des opportunités d'expérimentation architecturales dans des environnements complexes.



Fig.06 : Projet de PFE GAOUA Wissam HAMOUD Abdelkader Samy, Station 2.0 Inform@thèque au Telemly, 2012.

Alger

À la reconquête des interstices urbains



Fig.07 : Projet de PFE BENSEMANE Kheireddine et CHETOUH Abdelatif, L'immeuble 5 créateur de synergie un nouveau centre d'affaire au 32 bd Med V, 2011

Cette démarche nous a offert ainsi l'occasion d'expérimenter des projets à différentes échelles avec des formes urbaines diversifiées et des programmes variés (commerce, culture, éducatif, hébergement, santé, tertiaire...etc.).



Fig.08 : Projet de PFE DJENNANE Wakas, Centre d'affaire à Didouche Mourad, 2011.

Ceci nous a permis d'identifier un ensemble de principes auxquels l'ensemble des projets devaient répondre :

- Respect de l'échelle des lieux ;
- Vérification de l'impact du projet sur son environnement ;
- Un programme fruit de la vocation du contexte ;
- Recherche de mixité fonctionnelle ;
- Vocabulaire innovateur qui assure la continuité ;
- Qualité des espaces intérieures.

Fig.09 : Projet de PFE FAHEM Mohamed El-Hadi et YAHIA-HÉLALI Mustapha, Un centre de rééducation fonctionnelle à Bab El-Oued, 2011



En conclusion, cette expérimentation nous a permis à notre niveau et dans un cadre pédagogique d'entrevoir une nouvelle façon de participer aussi bien à la valorisation du patrimoine architectural et urbain d'Alger, mais aussi et surtout d'aborder la question de son renouvellement. Une expérience qui à notre grand bonheur à eu l'honneur d'être récompensée grâce à deux projets d'étudiantes, primés au concours d'architecture Young Arab Architecte (YAA), organisé par l'institut du monde arabe à Paris en association avec Architecture Studio, 2012.



Fig.10 : Projet de PFE GUERBA Meriem et TEDJINI BAILICHE Wydad, Métempsyose d'une âme, à la découverte d'un lieu de seconde vie à la Parisienne, 2010

À savoir le projet de Mlles. GUERBA Meriem et TEDJINI BAILICHE Wydad avec le projet «*La parisienne : Métempsyose d'une âme, à la découverte d'un lieu de seconde vie*», et celui de Mlles. BENMENNI Fatima et TEBIB Esma Yamina avec le projet de «*Maternité à Alger*». Ces deux projets ont été exposés à l'institut du monde arabe à Paris, ainsi que durant la biennale de l'architecture de Venise en 2012.



Fig.11 : Projet de PFE BENMENNI Fatima et TEBIB Esma Yamina, Maternité à Alger, 2011

Le cas de Aïn-Séfra



Boutkhil Baghdadi

Urbaniste

« **Y**a hai ala la gare ! », disent les Séfraoui de leur gare perdue, époustouffés par les friches ferroviaires. Une nouvelle voie traverse plus au nord la ville. Elle lui a réglé son sort.

Quelqu'un du petit peuple a dit, ces derniers temps, de la gare, en voyant ses friches occupées par une grosse tente abritant occasionnellement une foire, qu'on lui dédiait le repas funèbre. Pas aussi naïf que ça, ce

coup d'œil ; une façon d'exprimer la désolation du lieu ou de pleurer sa mort.

Le train ne rentre plus en gare. Il passe en marge de la ville, sur une nouvelle voie, laissant l'ancienne gare en friche, en plein centre-ville.

Le train ne passe plus par le centre-ville. Il ne prend plus personne ou presque. Il passe incognito, s'arrête là-bas, quelque part en dehors de la ville, qu'il ne dessert plus. Quand

il vient, il ne s'annonce plus ; on ne l'entend plus ; il ne nous réveille plus. On est devenu tous des sourds-muets. Quand il s'arrête, plus personne ou presque ne le prend, plus personne n'en descend non plus. Seuls, des chiens errants, au milieu de la nuit, rodant autour de cette nouvelle halte, construite en marge de la ville, iront l'aboyer jusqu'à son départ. Il repart ainsi, tristement, s'en foutant de la ville qui dort encore.

Le démantèlement de la voie, vite fait, est déjà préjudiciable au patrimoine. La colonisation française avait construit le chemin de fer pour l'alfa d'abord, ensuite pour le charbon de Kenadza. C'était au 19^{ème} siècle et elle l'a fait par étapes (d'abord Arzew-Saïda, en 1874 puis Saïda-Kheiter, ensuite Saïda-Méchéria, en 1881, et enfin Méchéria-Aïn-Séfra, en 1887. Lyautey viendra à la rescousse pour lui assurer la sécurité et l'achèvera jusqu'à Béchar, où il arrivera en 1906. Ainsi, la France a pris le temps de savoir où il allait, pourquoi il y allait et par où il devait passer. Et c'est ainsi que la voie étroite fut construite et solidement construite. Elle allait durer plus d'un siècle. La colonisation avait de quoi être fière. Le «*fleuron du désert*» allait servir et se servir. Que de bienfaits pour ces régions reculées et que de biens en a-t-elle extorqués jusqu'à ce que la roue s'arrête de tourner. Le train finira alors tristement : il ne transportera plus rien que l'armée et ses marchandises, en changeant complètement de figure : un wagon guérite, où se tenait une sentinelle, armée d'un fusil mitrailleur, allait conduire les deux locomotives restées à l'arrière avec les cinq wagons voyageurs. A l'avant, deux wagons-plateformes, chargés de rail et de ballast étaient les premières à être sacrifiées en cas d'explosion de mines. En ce temps, la gare se tenait sur ses gardes. Des barrières métalliques, gardées par une sentinelle à l'entrée, des gendarmes à chaque arrivée et à chaque départ, un quai grouillant d'un monde couleur kaki, en faction ou en permission, avec quelques civils, des colons en partance pour leur congé et des commerçants pour leurs affaires, rarement des indigènes, tenus à l'œil et astreints eux-mêmes à la permission de quitter la ville, cernée jusqu'à l'indépendance, jusqu'à la libération. Au coup de sifflet, le train partait toujours inquiet. Ça se voyait à travers les vitres du wagon et ce n'est pas demain que ces visages blêmes allaient retrouver la joie de voyager. Bigeard s'en mordait les doigts, Lyautey se mordait les lèvres ! Le train fêta à sa façon l'indépendance : une semaine de fête, une semaine gratuite pour toute la population, pour n'importe qui voulait monter et aller n'importe où : il était temps de respirer.

Finis le laissez-passer, bonjour nos villes, bonjour nos campagnes, bonjour l'Algérie. Et il continua à marcher ; il fallait qu'il roule. C'était là un premier défi : le faire marcher, et il roula tant bien que mal grâce aux hommes qui ont su se débrouiller pour prendre la relève. La gare allait être aussitôt appropriée, devenant presque un espace public. Le cœur de la ville battait à son rythme. On ne ratait jamais le départ du train à 23 heures. Le quai devenait alors une place publique où on allait déambuler, s'enquérir des nouvelles, prendre l'air, sentir le nord. Le quai souriait : la gare épanouie vivait ses moments de joie, ça se voit aux gestes d'au revoir qu'exprimaient les bras à travers les fenêtres entrouvertes. De ce siècle chargé d'histoire, il ne reste aujourd'hui que des friches ferroviaires. Le démantèlement du rail de la gare et de ses pénétrantes a été rapide. Il relève de l'ensauvagement. Plus rien ne restera ; ni voie, ni locomotive, sauf des bâtiments vieillissants, vidés et désertés, qui attendent leur sort. Les oiseaux y trouvent bon refuge, les serpents ne vont pas tarder à occuper les lieux naturellement, licitement. Les scorpions suivront certainement. Les friches ferroviaires d'Aïn-Séfra font l'objet d'étude d'urbanisme de détail pour leur réaffectation. Il est utile de rappeler que ce choix a été fait sans étude d'impact, pourtant obligatoire et réglementaire pour les projets structurants. Sa finalité et son avantage sont de s'assurer et de rassurer du bon choix à l'égard de plusieurs paramètres (sociaux, économiques et environnementaux). Ces friches ferroviaires sont des pénétrantes à la ville ; ce sont des éléments structurants, précieux pour la ville, parce qu'ils ont une vocation centrale ; ils ne doivent pas faire l'objet de convoitise, ni des riverains ni d'autres. Elles imposent des mises en garde contre tout abus et des égards quant à leur réaffectation, qui ne doit pas être laissée au hasard, mais doit relever de la planification urbaine et constituer un facteur ou élément déterminant de la composition urbaine. Qu'en est-il alors du plan d'urbanisme (PDAU) ; celui là même qui doit orienter le développement de la ville et affecter ces espaces, celui là même qui doit affecter ces friches, en indiquant leurs nouvelles

fonctions et leurs densités ou alors les préserver en les lassant au domaine public ? Rien de tout cela n'est pris en considération dans cette étude, parce que tout simplement il n'y a pas de plan d'urbanisme qui a traité le devenir de ces espaces, devenus résiduels. On projette au hasard, on bricole la ville, on improvise une organisation spatiale. Ce bricolage coûte alors cher à la ville, il coûte très cher aux habitants, il coûtera encore plus cher à leurs enfants. La première priorité est donc l'élaboration urgente et rapide de l'étude de révision du PDAU, car seul cet instrument d'urbanisme pourra orienter le développement de la ville et les études de détail, notamment les Plans d'Occupation des Sols, et assurer les cohérences tant souhaitées. Ce nouveau PDAU traitera, on l'espère, la question de l'ancienne gare et de ses pénétrantes. Nous espérons bien qu'il procèdera aux rattrapages des erreurs commises, qui ont privé la population de sa gare historique. Car il est toujours possible de profiter de ces pénétrantes pour relocaliser la gare des voyageurs au niveau du lieu dit Bent Perez, point central de la ville, en éliminant le cul-de-sac de l'ancienne gare et en créant une trémie au niveau de l'intersection de la voirie avec le chemin de fer. La ville retrouverait sa nouvelle gare au centre de l'agglomération, à l'endroit où l'emprise du chemin de fer existe et dans une zone à restructurer, qui comprend une prison fermée à désaffecter, le parc de l'APC vétuste, des terrains libres, etc. On imagine alors l'impact bénéfique sur les quartiers avoisinants de Moulay Hachemi et Benien Djedid, en termes d'emploi et de valorisation de leurs espaces, avec des traitements de leurs boulevards et des repères nodaux. L'autre gare, celle de la périphérie, sera une gare de marchandises. Ce schéma pourrait sembler utopique pour certains. «*Trop tard!*», diront d'autres. Un droit à restituer à une population pénalisée, diront d'autres encore. Entre rêve et réalité, entre abus et droit, l'espoir est permis car il n'est jamais trop tard pour bien faire. Et c'est vraiment possible par un système d'aiguillage, au niveau de pont de l'entrée, et la restitution des embranchements et la construction d'une trémie à l'endroit dit carrefour Lahrich. La halte de la périphérie deviendrait alors une gare de marchandises.



**Peut-on imaginer
une ville sans arbres ?
Certainement pas !**



Samir Slama

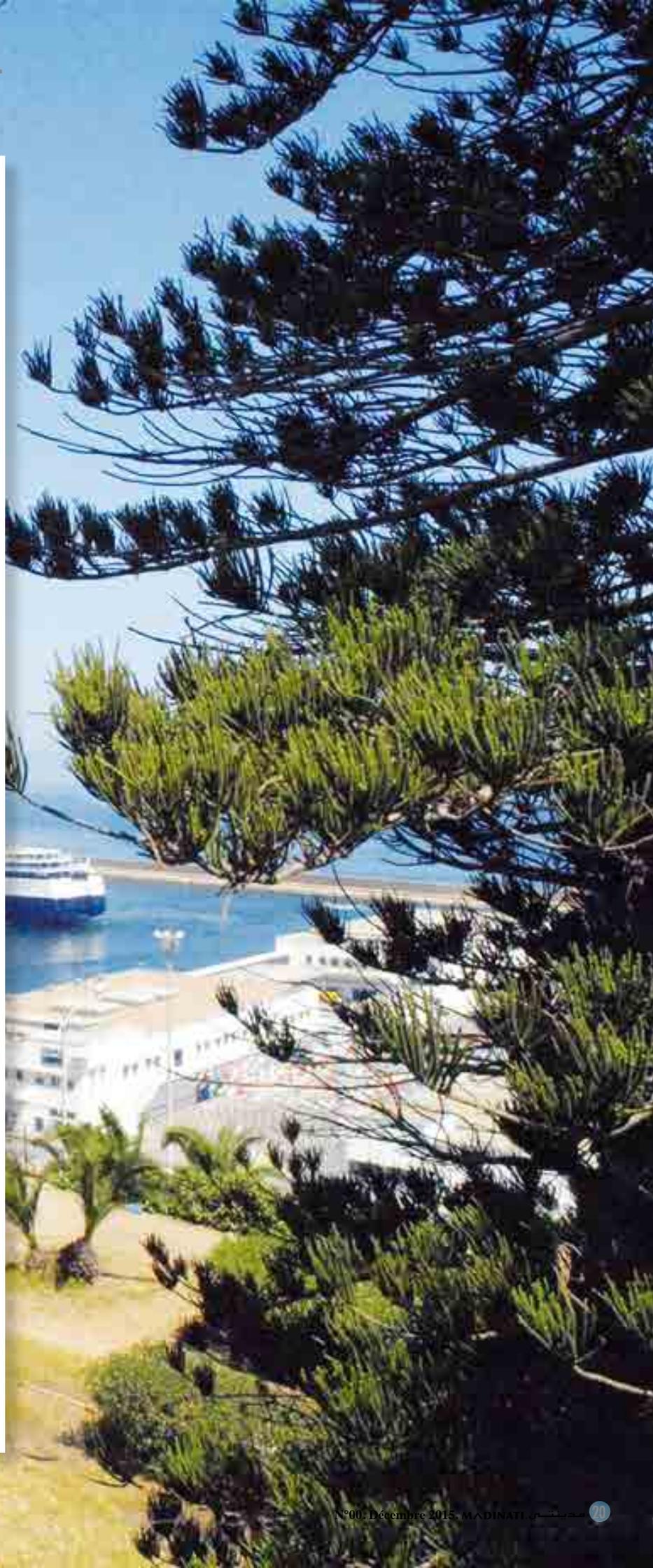
Paysagiste

Souvent, l'arbre est bien plus présent dans le projet «maquettisé» et dessiné que dans sa concrétisation sur le terrain. Les arbres d'alignement, qui sont à la fois anéantis et défendus, occultés et sacralisés, ont toujours été au cœur d'enjeux de stratégies sociopolitiques complexes. Et aujourd'hui certainement bien plus qu'hier, en raison des changements climatiques qui surviennent. L'arbre constitue désormais le poumon vert incontesté de tout projet urbain. Il n'est plus l'apanage des promenades royales, mais l'acteur actif et nécessaire au développement et à la durabilité de la ville.

PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT

De l'arbre dans la ville

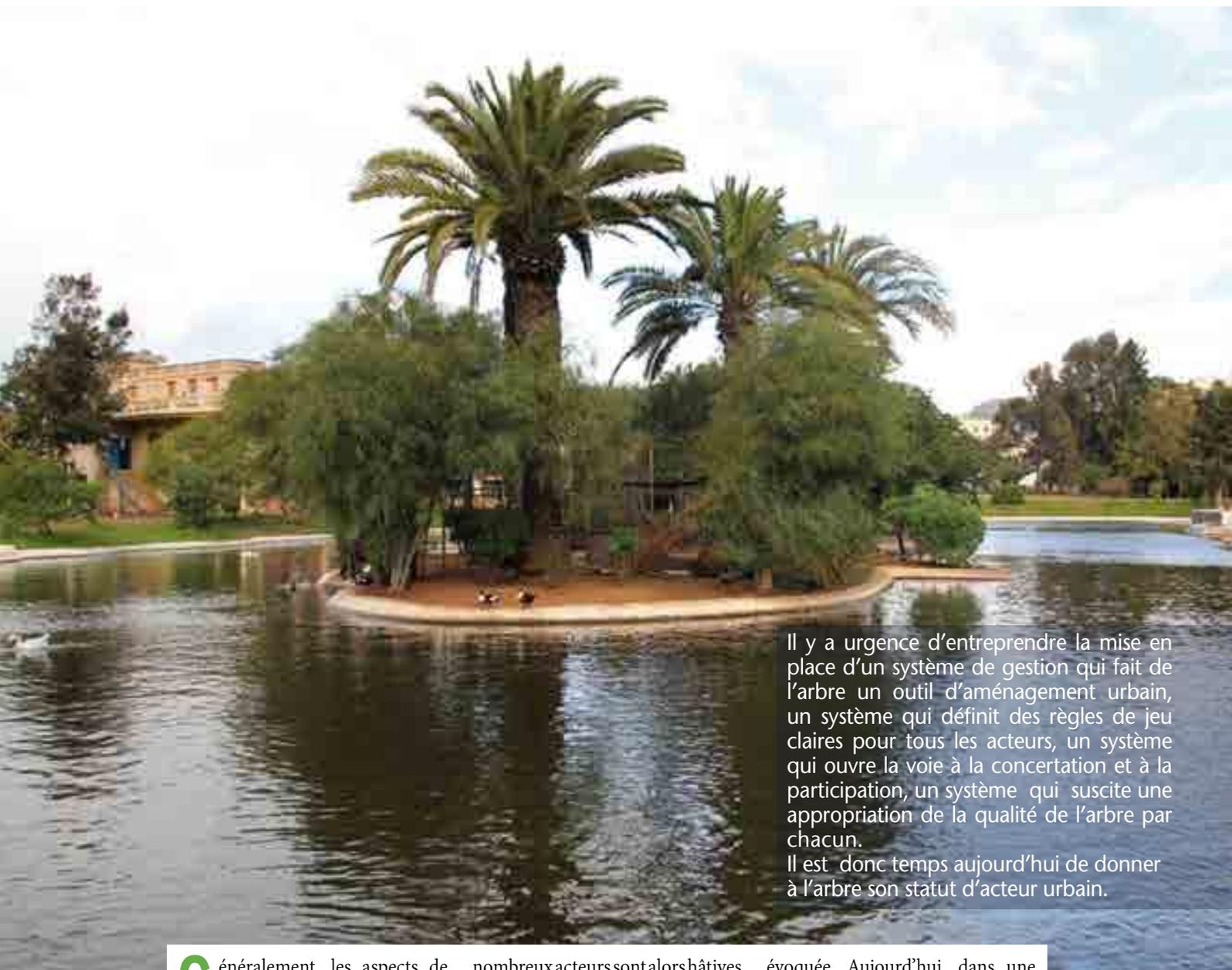
Dans la ville d'Oran, l'arbre d'alignement n'est pas nouveau ; il a toujours été là quelqu'en soit l'occupant. En 1868, à l'occasion de l'élargissement de la rue Philippe, qui traversait des jardins, un alignement d'arbres, âgés de plus de 130 ans, sera arraché. D'autres seront plantés et aujourd'hui la ville peu s'enorgueillir des platanes du boulevard Docteur Kheddim, dont l'âge vénérable dépasse les 150 ans. L'attachement à l'arbre urbain et les préoccupations à son sujet diffèrent selon le type de citoyen auquel on s'adresse (élus, population, associations). Souvent d'ailleurs, ces catégories citoyennes sont les acteurs de conflits interminables autour de l'arbre. Faute de normes, le citoyen, qui croit bien faire, plante ce qu'il veut, où il veut. Mais au bout de quelques années, il est bien obligé de déchanter. Bien souvent, le fût du bel arbuste de jadis encombre toute la largeur du trottoir. Ses branches énormes reposent sur le balcon, qui risque alors de s'écrouler. Pour la petite histoire, un ami qui voulait assurer sa maison contre le vol s'est vu exiger l'élagage drastique des branches, qui constituaient pour l'assureur un moyen d'accès trop facile. Les racines qui obstruent les réseaux souterrains, fissurent trottoir et chaussées sont le cauchemar des services de voirie, qui les mutilent allègrement. L'absence de réflexion dans le choix de la structure de l'alignement (type de végétaux, distance de plantation, type de fosses, etc.) est la source de nombreux problèmes de développement pour les arbres d'alignement, parce que l'on oublie trop souvent le caractère évolutif du végétal. Ces pressions sur l'arbre d'alignement entraînent des conséquences fâcheuses, non seulement du point de vue biologique (affaiblissement de l'arbre), mais aussi du point de vue esthétique (perte de la qualité paysagère) et économique (surcoûts d'entretien, liés à la multiplication des interventions). Généralement, l'échec d'une plantation n'est pas lié uniquement à une absence de connaissances sur l'écologie des arbres plantés, à l'instar des fameux palmiers transplantés en plein hiver et qui ne passent généralement pas l'été. Il est autant dû au fait que le choix de l'espèce est effectué avant d'avoir analysé les contraintes de sites et de gestion. Or la plasticité adaptative des végétaux ligneux a ses limites. Quoique la législation nationale autorise l'utilisation de plus d'une trentaine d'espèces, la ville d'Oran se contente d'utiliser à peine 3 ; d'où une certaine monotonie dans le paysage et surtout un risque certain d'hécatombe en cas d'infestation grave.



Pour le citoyen, l'échéance temporelle est courte, sur la base du programme d'aménagement qui est présenté pour l'exercice en cours, mais elle sous-tend une échelle longue, car l'arbre est immortel dans son esprit.

D'une manière générale, la qualité vivante de l'arbre urbain n'est pas associée à sa croissance, à la différence de l'arbre de la forêt. Pour la majorité des citoyens et des associations, l'arbre se porte bien tant qu'il a des feuilles. La qualité esthétique de l'arbre, qui constitue le critère le plus important aux yeux des décideurs, n'est jamais caractérisée. L'homogénéité d'un alignement est un caractère tacitement admis et même qualifié de rechercher par la majorité des acteurs. Alors qu'en réalité, ce «classisme» ne fait que soutenir l'uniformité architecturale du paysage urbain, particulièrement dans les grandes cités. Concernant la dimension identitaire, la majorité des gens attachent de l'importance aux alignements composés d'individus de grande taille, à la condition qu'ils ne soient pas des palmiers, car souvent ils sont les rares témoins urbains du cycle des saisons et donc du cycle de la vie. La qualification de marqueur d'espace est fréquemment utilisée pour des arbres situés sur les places. Moins souvent pour les alignements de voirie, qui sont néanmoins considérés comme des éléments structurant la ville et permettant de se repérer. L'arbre de rue représente l'essentiel du patrimoine végétal urbain et prend une dimension symbolique considérable, surtout

s'il participe à la qualité sociale d'un espace de vie (aire de jeux, place de marché...) Les qualités attribuées à l'arbre d'alignement ne s'expriment pas toutes sur la même échelle spatio-temporelle. La qualité symbolique d'un arbre d'alignement ne va pas au delà du lieu de vie. La qualité vivante s'exprime sur un plan local, alors que la qualité environnementale et paysagère s'exprime à l'échelle de la ville. Du point de vue temporel, l'échelle des élus ne va pas au delà de la durée du mandat électoral. Quant aux concessionnaires, tout est fonction de la durée des travaux. Pour le citoyen, l'échéance temporelle est courte, sur la base du programme d'aménagement qui est présenté pour l'exercice en cours, mais elle sous-tend une échelle longue, car l'arbre est immortel dans son esprit. Le débat autour de l'arbre urbain et plus particulièrement de l'arbre d'alignement est loin d'être épuisable, pour la simple et bonne raison qu'il est unanimement admis que l'arbre est urbain et nul n'est en mesure de remettre en cause sa présence dans la ville. Par contre, les motivations profondes qui justifient sa présence ne sont pas clairement exprimées par les nombreux acteurs. D'où des pressions et des tensions entre citoyens, gestionnaires et élus ; chacun voyant midi à sa porte.



Il y a urgence d'entreprendre la mise en place d'un système de gestion qui fait de l'arbre un outil d'aménagement urbain, un système qui définit des règles de jeu claires pour tous les acteurs, un système qui ouvre la voie à la concertation et à la participation, un système qui suscite une appropriation de la qualité de l'arbre par chacun.

Il est donc temps aujourd'hui de donner à l'arbre son statut d'acteur urbain.

Généralement, les aspects de sécurité publique et d'utilité publique sont les arguments avancés pour justifier quelques massacres inutiles. Ils constituent des arguments presque imparables. De l'autre côté, c'est le caractère sacré et symbolique qui prime, pour justifier des revendications quelquefois violentes de citoyens en colère. Or, trop présents, ces discours ne favorisent pas une approche globale et réaliste du système. Les conclusions des

nombreux acteurs sont alors hâtives et dogmatiques. La responsabilité majeure du dysfonctionnement des plantations est alors attribuée à la dégradation de l'environnement (pour les uns, c'est l'absence d'entretien et de soins, pour les autres c'est le vandalisme et l'incivisme). Bien entendu, l'incohérence des actions menées individuellement par l'ensemble des acteurs, qui est la principale cause des dysfonctionnements et de la mort des arbres, n'est jamais

évoquée. Aujourd'hui, dans une ville comme Oran, l'état général des alignements est préoccupant. Il n'y a d'ailleurs pas un seul alignement qui ne présente de dents creuses. Et lorsque les arbres ne sont pas morts, ils présentent des houppiers atrophiés par des élagages successifs, des dégradations précoces des feuillages, des blessures au niveau des troncs et des mutilations des systèmes racinaires.

HÔTEL RENAISSANCE

Une nouvelle touche mauresque à Tlemcen



F. Soulimane

Architecte

Dans le cadre de l'événement «*Tlemcen capitale de la culture islamique 2011*», la ville de Tlemcen a été dotée d'une importante réalisation touristique ; il s'agit bien entendu de l'hôtel *Renaissance*, de la chaîne Marriott International, situé sur le site exceptionnel de Lalla Setti, surplombant ainsi la ville. Cet ouvrage, qui a été édifié dans un délai record de 18 mois, constitue un réel atout pour le secteur du tourisme. Le projet, dont le maître d'ouvrage est la Société d'Investissement Hôtelière (SIH), a été lancé le 25 juillet 2009. L'étude a été confiée au bureau d'études Fabris & Partners, d'origine Italienne, qui compte à son actif plusieurs projets

similaires dont : l'hôtel Sheraton d'Alger (5 Etoiles), l'hôtel Sheraton d'Oran (5 Etoiles), le centre des Affaires et l'hôtel Four Point by Sheraton, l'hôtel Marriott de Constantine (5 Etoiles) et l'hôtel Sheraton d'Annaba (5 Etoiles), en cours de réalisation, etc. La réalisation des travaux a été confiée à l'entreprise CSCEC, d'origine Chinoise. Pour la réalisation de l'hôtel, il a fallu s'adapter aux exigences et au standard de la chaîne Marriott. Le style architectural adopté dans ce projet est celui d'une architecture mauresque mérinide (arabo islamique), inspirée de l'histoire de Tlemcen, noyau de culture et de civilisation.



Hôtel Renaissance

Description du projet



Le bâtiment principal, couronné par une coupole majestueuse, représente le lobby de l'hôtel. Élément majeur de la composition architecturale du projet, il permet le raccordement entre le bloc destiné à l'hébergement et les services administratifs et le bloc réservé à la salle des banquets et les restaurants. Le projet est doté aussi d'un centre de conférence et des services généraux, sans oublier les blocs annexes. Chaque élément dans le lobby est puisé de l'architecture mauresque et valorisé par son amplification et sa démesure, comme la coupole sculptée, qui culmine à 27 m de hauteur. Les colonnes et les arcades ont été ouvragées en plâtre sculpté d'arabesques et de motifs géométriques et floraux. Le moucharabieh a été utilisé dans le panneau de la réception ainsi que dans les balustrades qui surplombent la mezzanine de trois niveaux. Cet espace englobe aussi la réception de l'hôtel et ses services ainsi que le café El Hawzi, dont le nom est inspiré des poèmes et des chants andalous. Dans les autres étages, nous trouvons d'autres services tels que : Boutiques, VIP lounge et le business center. L'hôtel est doté de trois restaurants offrant des gastronomies variées ainsi qu'une salle des banquets ; le tout regroupé dans un même bâtiment. La salle des banquets occupant

le rez-de-chaussée, avec un accès indépendant, présente une capacité de 600 couverts. Cet espace, destiné aux festivités, offre une flexibilité grâce à l'utilisation de parois coulissantes, permettant de répondre aux différentes exigences fonctionnelles. Au premier étage se trouve le restaurant AL BUSTAN, abritant 280 couverts. Il est muni de salles privées d'une capacité de 160 couverts et d'une terrasse, avec vue sur jardin, pouvant accueillir jusqu'à 150 couverts. Quant au deuxième étage, il est consacré au lounge et au night-club EL KAZAR, d'une capacité de 300 personnes. Ce dernier est doté d'une galerie vitrée donnant sur la ville. Le 3ème étage est réservé au restaurant ARABESQUE, caractérisé par une toiture en lamellées collées, en forme de voûte. En ce lieu, on trouve une grande salle, des salles privées et une terrasse, offrant une vue panoramique sur la ville. Ce restaurant dispose d'une capacité totale de 500 couverts. Le bloc conférence, réalisé sur deux niveaux, comprend la zone d'accueil et la salle de conférences, située au premier étage. Elle est réalisée pour un usage flexible et divisible en plusieurs espaces, pour l'organisation de séminaires et de réunions. Elle comprend un espace «business centre», une cafétéria, des locaux de régie et d'interprétariat, des dépôts et des espaces de services, ainsi que les locaux techniques nécessaires au service. Le bloc destiné à l'hébergement s'élève sur cinq niveaux. Il comprend 206 chambres réparties comme suit :



- 1 suite présidentielle
- 1 suite royale
- 10 suites ambassadeurs
- 12 suites diplomatiques
- 180 chambres et 24 suites



Au premier étage se trouve le restaurant Al Bustan, abritant 280 couverts. Il est muni de salles privées d'une capacité de 160 couverts et d'une terrasse, avec vue sur jardin, pouvant accueillir jusqu'à 150 couverts. Quant au deuxième étage, il est consacré au lounge et au night-club Alkazar, d'une capacité de 300 personnes. Ce dernier est doté d'une galerie vitrée donnant sur la ville. Le 3^{ème} étage est réservé au restaurant Arabesque, caractérisé par

une toiture en lamellées collées, en forme de voute. En ce lieu, on trouve une grande salle, des salles privées et une terrasse, offrant une vue panoramique sur la ville. Ce restaurant dispose d'une capacité totale de 500 couverts.

Le bloc conférence, réalisé sur deux niveaux, comprend la zone d'accueil et la salle de conférences, située au premier étage. Elle est réalisée pour un usage flexible et divisible en plusieurs espaces, pour l'organisation de séminaires et

de réunions. Elle comprend un espace «business centre», une cafétéria, des locaux de régie et d'interprétariat, des dépôts et des espaces de services, ainsi que les locaux techniques nécessaires au service. Le bloc destiné à l'hébergement s'élève sur cinq niveaux. Il comprend 206 chambres. Les parkings ont été aménagés en surface, avec une capacité de 360 places. Cette solution est justifiée par la nature rocheuse du terrain et le délai court imparti à la réalisation de l'ouvrage.

Les façades

Quant au rez-de-chaussée, il compte les bureaux de l'administration de l'hôtel, un centre de remise en forme, des bureaux à louer et une banque.

En complément du programme, l'hôtel dispose aussi d'équipements de loisirs tels que : piscine extérieure, deux courts de tennis et la discothèque *Mirage*, d'une capacité de 450 personnes.

Pour répondre entièrement aux exigences de la charte Marriott, le maître de l'œuvre a prévu, pour le personnel de l'hôtel, un bâtiment abritant 100 chambres et 4 appartements, un restaurant et ses services, un lounge de détente, une salle de fitness, un terrain

combiné, une buanderie équipée de tous les moyens ; le tout répondant à un standard 3 étoiles.

On compte également des blocs satellites, implantés sur les périphéries de l'ouvrage et abritant les accès et les locaux techniques, tels que les générateurs électriques et les stations de production d'eau glacée (chillers). Dans l'aménagement extérieur, deux éléments sont mis en évidence, à savoir : plans d'eau et verdure, touche caractéristique de l'architecture arabo-mauresque.

Des fontaines majestueuses, bordées de palmiers *Phoenix canariensis*, structurent l'espace vert sculpté

géométriquement par des formes inspirées des jardins des palais d'antan, donnant ainsi une harmonie, une dynamique et une ambiance particulière à ces espaces. L'ensemble converge vers la marquise d'entrée, point de référence de l'hôtel. Pour rappel, 28.000 m² de gazon ont servi à la réalisation de cet ouvrage, représentant 30% de la surface de l'assiette.

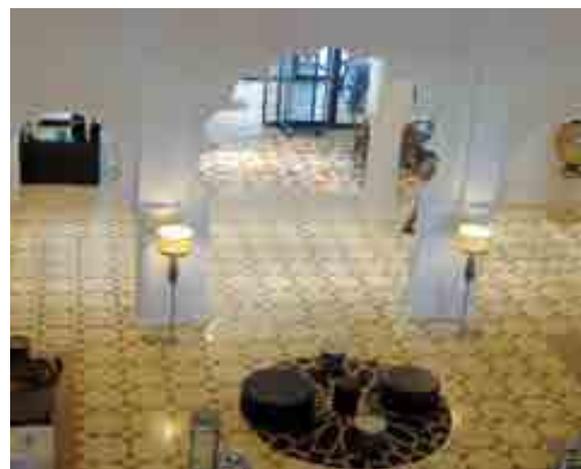
Les parkings ont été aménagés en surface, avec une capacité de 360 places. Cette solution est justifiée par la nature rocheuse du terrain et le délai court imparti à la réalisation de l'ouvrage.

Hôtel Renaissance Techniques d'architecture

Le standing de l'hôtel impose des normes de confort maximal, particulièrement pour ce qui concerne l'isolation acoustique et thermique. A cet effet, l'architecte a veillé au respect des exigences et des règles de l'art, en préconisant un système d'isolation thermique en laine de roche, applicable à toutes les surfaces extérieures. Pour ce, toutes les cloisons sèches et faux plafond ont subi la même réglementation pendant la mise en œuvre.

D'autre part, un film acoustique, qui a été apposé sous l'ensemble des chapes flottantes, permet la désolidarisation des éléments structurels, réduisant ainsi de 29 db la nuisance sonore environnante. Il est à souligner que l'ensemble des menuiseries extérieures a fait l'objet d'une prescription spéciale, concernant la nature des profilés à utiliser (à pont thermique), pour la confection des châssis et ouvrants, ainsi que pour la spécification du vitrage, avec un taux d'argon adéquat et ce, pour atteindre un confort thermique satisfaisant. L'ensemble du projet a été réalisé

avec un système constructif classique (radier, semelles filantes, planchers, poteaux, poutres), à l'exception de deux couvertures du bloc centre de conférence et du bloc restaurants et salle des banquets. Pour la couverture du restaurant Arabesque et vu la complexité de la forme, l'architecte a opté pour l'utilisation d'une charpente en bois lamellées collées, avec couverture en cuivre. Cette structure a permis la réalisation de portées de 20 m, avec un aspect esthétique intéressant. En ce qui concerne la couverture de la salle de conférence, une structure en charpente métallique a été réalisée pour permettre des portées de 50 m. La contrainte a été levée par la réalisation de fermes métalliques, atteignant 02 m de hauteur. Le même type de finition a été préconisé par l'architecte, soit une couverture en cuivre. Il est à rappeler que l'ensemble des couvertures en cuivre a fait l'objet de spécifications rigoureuses, en matière d'isolations thermiques et acoustiques ainsi que d'étanchéité.



Techniques spéciales

Vu que le projet a été réalisé sur un terrain rocheux et pour des raisons de délais, seule une galerie technique, connectant les différentes parties du projet, a été édifiée dans le sous-sol du bloc de l'hébergement, lobby et le bloc restaurants et salle de banquets.

Cet espace souterrain est destiné à recevoir des équipements techniques (station de traitement et de pompage), réservoirs d'eau potable et réserves incendie et tous les circuits des fluides alimentant les différents services de l'hôtel.

D'imposantes machines, regroupant les

technologies les plus modernes, ont été installées sur les toits et dans les sous-sols. Il s'agit d'équipements sophistiqués qui assurent le fonctionnement de l'édifice. Pour ce qui concerne les tubulures, des matériaux nobles, résistants et durables ont été utilisés : le cuivre pour l'adduction en eau potable, l'inox pour les réseaux incendie, la fonte rouge pour les évacuations et l'acier noir extrudé pour les réseaux de conditionnement. Un total de 150 km de tuyauteries a été installé. Un ingénieux système de ressort permet aux tubulures et autres équipements

techniques de réagir favorablement en cas de séisme, en se déplaçant indépendamment les uns des autres sans risque de rupture.

D'autres mesures de sécurité ont été mises en œuvre. Tous les éléments métalliques ont été connectés aux réseaux de la mise à la terre et des boucles de paratonnerre ont été installées pour protéger l'ensemble des installations en terrasses toitures.

Par ailleurs, la station thermique (chaufferie et chillers) est située en rez-de-chaussée, vu leur ampleur et leur dimensionnement.

Hôtel Renaissance

La protection de l'environnement a été une préoccupation majeure dans la conception du projet. Ainsi les solutions préconisées dans cet ouvrage peuvent-elle être énumérées de la manière suivante :

- L'installation de 625 m² de panneaux solaires, qui fournissent une énergie d'appoint, permettant la production de 20% des besoins journaliers de l'hôtel en eaux chaudes sanitaires
- L'hôtel est doté d'un sprinklage particulier, utilisé pour la première fois en Algérie. Il s'agit du système HI FOG, dont le principe se résume à économiser les quantités d'eau nécessaires pour l'extinction des incendies et ce, par la production d'un brouillard d'eau, qui permet la neutralisation du feu, tout en limitant les dégâts des équipements, tels que les revêtements, les mobiliers, les éléments de décoration. Ce système consomme six fois moins d'eau qu'un système de sprinkler classique
- Vu que le projet dispose de grandes superficies d'espaces verts et de fontaines, le souci majeur du concepteur a été de minimiser l'utilisation de l'eau traitée de la ville, denrée rare en période sèche. A cet effet, un système de collecte des eaux de pluies, ainsi qu'un forage de puits ont été préconisés et réalisés dans le projet. Cette solution a permis à l'exploitant d'embellir les jardins tout au long de l'année, en faisant une économie inestimable.

SECURITE INCENDIE



Le système de Détection/Alarme Incendie assure une couverture totale du projet selon la réglementation en vigueur en Algérie. Le système a pour fonctions essentielles la détection automatique de début d'incendie,

le déclenchement automatique d'alarme en cas d'incendie, la mise en sécurité incendie de l'établissement, comportant différentes fonctions :

L'organisation de la circulation et l'accessibilité des bâtiments, ainsi que la mise en place rationnelle des escaliers de secours, facilitent l'évacuation en cas d'incendie. L'implantation des bâtiments et le dimensionnement des voies de desserte permettent une évolution aisée des véhicules d'intervention de la protection.

- L'évacuation des personnes
- La gestion des issues de secours
- Le compartimentage (Portes coupe feu)
- Le désenfumage (Extracteur, volet de désenfumage, ouvrant)
- L'arrêt des équipements techniques (ventilation de confort)

Pour les moyens de lutte, l'hôtel dispose de :

- Système de sprinkler type HI FOG
- RIA & Colonnes humides
- Poteaux incendie à l'extérieur

LE COMPLEXE OMNISPORT D'ORAN

DOSSIER

Cap sur des infrastructures sportives modernes



F. Soulimane

Architecte

C'est le 27 Aout 2015 et la nouvelle vient de tomber ! En compétition avec la ville tunisienne de Sfax, Oran a été désignée ville organisatrice des jeux méditerranéens 2021 (19^{ème} édition), par le comité international des jeux méditerranéens à Pescara en Italie.

C'est la seconde fois que l'Algérie est retenue pour l'organisation de ces jeux, la première opportunité s'étant présentée en 1975 pour la ville d'Alger. Bien entendu, la perspective de la tenue de cet important événement fait le bonheur et la fierté de l'ensemble des Algériens et en particulier des Oranais. Pour accueillir une telle manifestation, la Wilaya d'Oran doit se doter d'un grand nombre d'équipements et d'infrastructures.

Par conséquent, une stratégie doit être mise en œuvre pour être au rendez-vous et à la hauteur de ce grand événement. Il

faut dire que par chance, Oran disposait d'un certain nombre d'atouts à travers son programme de développement et, notamment, le futur complexe omnisport, qui est déjà en cours de réalisation.

Ce vaste projet, dont le maître d'ouvrage est la Wilaya d'Oran, qui en a délégué la maîtrise d'ouvrage à la Direction des Equipements Publics, a démarré les travaux en 2009.

L'étude du complexe omnisport, qui a débuté en 2005, a été réalisée par le groupement ATSP/GLI/DVVD, France, piloté par les deux architectes Salah SAIDOUNE et Thomas SHEEHAN, retenu tant pour concevoir un schéma directeur du complexe sportif que pour enrichir le cahier des charges. Il est à rappeler que le bureau d'études détient à son actif des projets similaires tels que la rénovation du Parc des Princes de

Paris, Health et Wellnes Facilities à Doha, Qatar, ainsi que le complexe omnisport d'Alger-Est, à Baraki, et les Arènes de Ben Aknoun...

Quant à la réalisation du projet, elle a été confiée, après un appel d'offres international, à l'entreprise Chinoise MCC (Metallurgical China Construction), pour le compte du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Notre revue s'est rapprochée de Monsieur RAMDANI Mohamed, chef de projet, en sa qualité de maître d'ouvrage délégué, afin de nous informer sur les différents aspects du projet, à savoir : la consistance du programme, les techniques et les matériaux utilisés ainsi que les échanciers de livraison de l'ouvrage. L'entretien a été fructueux et nous a permis de récolter les informations nécessaires et de mieux comprendre le projet.

Le Complexe Omnisport d'Oran

Présentation du projet



Le complexe omnisport est situé à l'extrémité Est de la ville d'Oran, au niveau du pôle urbain et universitaire de Belgaid. Il est desservi, du côté ouest, par le 4^{ème} boulevard périphérique, ainsi que par la future extension du tramway, via le boulevard du Millénaire. Il est limité, à l'est par le pôle universitaire, et au sud par l'autoroute n°11 Arzew - Oran.

Le complexe omnisport s'inscrit dans un master plan, lancé par la Wilaya d'Oran, en 2005, sur une assiette de 105 hectares. Il se veut être un joyau architectural avec un vaste et ambitieux programme.

À la lecture du plan de masse, il ressort que l'architecte a opté pour la création d'une grande esplanade piétonne, qui a pour but de relier l'ensemble des structures sportives du complexe le long d'un axe, à l'image des sites dédiés aux expositions universelles, donnant ainsi, à chacune des structures, une prestigieuse façade.

Le projet comporte, dans sa première tranche :

- **Un stade olympique de 40.000 places, avec piste d'athlétisme**
- **Un stade d'athlétisme de 4.200 places**
- **Une école de formation aux métiers du sport professionnel dotée d'une salle de conférence de 288 places et d'une salle polyvalente**
- **Terrains de répliques, locaux techniques et de services**
- **Zones présidentielle et VIP**



Le Complexe Omnisport d'Oran Présentation du projet



D'autre part, il est prévu aussi un centre nautique, composé de 3 bassins couverts et d'une fosse de plongeurs, une salle omnisport couverte de 6.000 places, un vélodrome, un club de tennis et un parking extérieur de 5.400 places. Ces derniers ont fait l'objet d'un marché d'étude et de réalisation qui est en cours de finalisation avec la même entreprise chinoise, MCC. Il est à souligner que les travaux de la première tranche s'achèveront le 30 Septembre 2016, selon le planning de l'entreprise. Quant à la 2^{ème} tranche, elle sera lancée prochainement. Le complexe omnisport se caractérise par sa polyvalence, car en plus de permettre l'accueil de compétitions sportives de niveau international, un astucieux mécanisme rendra possible la transformation du stade en une gigantesque salle de spectacles, permettant l'augmentation de la capacité d'accueil de l'ouvrage à 53.000 personnes.



Le Complexe Omnisport d'Oran

Description du projet

La conception du projet est résolument celle d'une architecture moderne et novatrice. Elle se caractérise par :

Une structure et une toiture au design novateur, avec une charpente tissée en acier exceptionnellement complexe et pourtant remarquablement simple.

Une façade travaillée en tissage, à la manière d'un objet artisanal et unique.

Les entrelacs de nombreuses arches en acier donnent du rythme et une continuité entre façade et couverture.

Les éléments de structure béton, à l'intérieur de l'ouvrage, sous-tendent la toiture et les tribunes supérieures, font face aux contraintes sismiques et aux vents forts et confèrent un équilibre dynamique à l'édifice, qui inspire vitalité et mouvement.

Une image architecturale cohérente et harmonieuse, avec une touche d'art arabo-mauresque, par l'utilisation du moucharabieh sur la partie ouest, qui constitue, en réalité, l'accès au complexe.

Le respect des plus récentes normes des fédérations sportives et constructives.

Le choix de matériaux robustes, ainsi que les détails de la construction, sont adaptés à un usage intensif et à un public souvent turbulent.



Complexe Omnisport d'Oran

TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE



La charpente métallique représente un défi technique. L'architecte a insisté sur l'aspect de la dentelle d'acier, formant une corbeille gigantesque, d'où s'étendent des porte-à-faux pouvant atteindre 32 m de portée, couvrant ainsi l'ensemble des gradins et offrant une visibilité aux spectateurs, quelque soit leur position. Le génie des équipes structure s'exprime

dans la création de modules composés de trois unités métalliques, appelées «palmes», qui adoptent l'aspect courbe de la charpente.

L'usinage de la charpente métallique de l'ensemble du projet a été effectué en Chine, selon les normes internationales. La vérification et le contrôle se sont effectués pour répondre aux contraintes sismiques

et vents forts que connaît la ville d'Oran. La mission a été confiée au laboratoire international SGS Suisse. Quant à la nuance d'acier, elle a été validée par le laboratoire Français «Institut de soudure de Marseille», même organisme ayant procédé à l'analyse de l'acier du Stade de France.



CONCLUSION

Plus que cinq années nous séparent de l'évènement grandiose et le complexe omnisport prend forme, se promettant d'être à la hauteur des attentes qu'exige la manifestation de 2021. Il est considéré parmi les projets d'envergure lancés à Oran, ces dernières années. Sa concrétisation contribuera à compter la capitale de l'Ouest parmi les grandes métropoles méditerranéennes.

Ramdani Mohamed est architecte diplômé à l'UST Oran en février 1987, il a été aussitôt affecté par le ministère de l'habitat à Béni abbés (Béchar) où il occupa, de 1988 à 1990, le poste de subdivisionnaire de

l'urbanisme dans le cadre du service civil. Après s'être accompli de cette obligation, il regagna la wilaya d'Oran où il occupa des postes de responsabilité aussi importants les uns que les autres, nous en

citons quelques uns : subdivisionnaire de la daïra d'Oran (de 1994 à 2002), Charge du projet de la Faculté Médecine (2003/2004), Chef de la cellule technique du Cabinet du Wali d'Oran (2004/2005) et directeur

de l'AADL -Oran (2005/2007). Il est nommé, depuis 2008, chef de projet du Stade olympique d'Oran ; et c'est en cette qualité qu'il a eu l'amabilité de nous recevoir et de répondre à nos questions.



Mohamed Ramdani
Chef de projet

Vues l'ampleur du projet et sa complexité technique, pouvez-vous nous expliquer la procédure adoptée par les maîtres d'œuvre d'exécution (MOE), pour l'accomplissement de la mission suivi et contrôle, en déterminant explicitement l'organigramme des intervenants, avec leurs tâches correspondantes et la fréquence de leurs interventions?

De prime abord, il y a lieu de préciser que le contrôle s'effectue à deux niveaux : contrôle plans & contrôle travaux. Sachant que l'entreprise MCC (son propre BET) est chargée de l'étude d'exécution ou, plus exactement, de l'élaboration des plans d'ateliers, qui sont du ressort de l'entreprise et de sa responsabilité, celle-ci prévoit en interne ou en externe la production et la gestion des plans nécessaires à la fabrication des ouvrages. Il s'agit plus exactement de la fabrication de plans d'ateliers et de détails, notes de calculs et notices explicatives, tracés et toutes justifications nécessaires

à la parfaite réalisation de l'ouvrage et ceci pour chacun des lots, par le BET de l'entreprise. Une prestation à fournir par l'entreprise, à sa charge et sous sa responsabilité, dans le cadre de la réalisation du projet, conformément au quantitatif joint au dossier d'appel d'offres. Le Maître d'œuvre (Groupement ATS&P-DVVD-GLI), concepteur du projet et chargé du suivi d'exécution, valide ces plans avant la mise en fabrication, en s'assurant de la conformité au cahier des charges et du respect architectural du projet.

En aucun cas, l'aspect Architectural du projet ne sera modifié sans le consentement de la MOE.

Les plans d'exécution devront intégrer les sujétions relevées par la Synthèse Technique, avant la Présentation pour visa à la Maîtrise d'œuvre.

Seuls les plans d'exécution, visés par la Maîtrise d'œuvre et le Contrôleur Technique, serviront à exécuter les travaux à faire.

Tous les contrôles internes, nécessaires dans les différentes phases de préparation et d'exécution des travaux, ainsi que les étapes d'essais avant réception, seront programmés et respectés. Le contrôle interne (Loi du 4 Janvier 1978), auquel sont assujetties les Entreprises, doit être réalisé à différents niveaux, conformément au Cahier des Charges définissant l'établissement d'un plan qualité. Les différents organismes intervenants sont :

- Le CTC
- Le Laboratoire (LTPO, SGS, LEG, LCTC, ENACT)

•Les différents organismes : DREWO, SONELGAZ, SEOR, PROTECTION CIVILE, ALGERIE TELECOM...

En plus des visites périodiques, le CTC assiste le MO dans toutes les réunions techniques pour la validation des plans d'exécution et l'examen sur site des requêtes de modification et des solutions, apportées par l'entreprise et la Moe de Suivi, liées aux difficultés d'exécution.

Les laboratoires interviennent en permanence, pour tous les essais appropriés, et assistent aux réunions périodiques sur site ainsi qu'aux réunions techniques, programmées pour le lot concerné.

Les organismes consultatifs, dont le MO est l'interlocuteur principal, sont, eux aussi, concernés par les réunions techniques, pour la prise en charge de toutes les doléances et jusqu'à la validation des plans VRD.

Quels sont les outils utilisés dans le suivi pour la vérification et le contrôle des travaux ?

Tous les avis formulés par le Contrôleur Technique (CTC, Laboratoire...) et le Moe chargé du suivi seront respectés.

Pour ce faire, l'Entreprise est tenue de présenter les PAQ (Plan Assistance Qualité) de tous les lots à la Moe qui a la charge de les contrôler et les valider. Une fiche Visa est établie.

La mise en œuvre doit être conforme aux PAQ validés. Le contrôle est opéré d'une façon inopinée, à chaque étape d'avancement des travaux. L'entreprise doit assurer son propre auto contrôle. Les fiches

d'auto contrôle sont remises au Maître d'œuvre.

Les contrôles sont réalisés :

- au niveau des fournitures,
- au niveau du stockage,
- au niveau de l'interface entre les corps d'état,
- au niveau de la fabrication et de la mise en œuvre,
- au niveau des essais.

Les résultats de ces vérifications et essais sont consignés dans des procès-verbaux (PV), qui sont transmis, pour examen, à la Maîtrise d'œuvre et au Contrôleur Technique.

Les tests et essais (compactages, éprouvettes béton, etc.), justifiant les caractéristiques des ouvrages, seront réalisés par des laboratoires spécialisés, à la charge de l'entreprise.

Les PV sont à présenter par l'Entrepreneur avant et pendant l'exécution, pour justifier les caractéristiques et performances exigées par les CCTP et la réglementation en vigueur.

En ce qui concerne les installations techniques, les Entreprises devront effectuer, à leur charge et préalablement à la réception, les essais et vérifications de fonctionnement, mentionnés dans le document du Comité des Organismes de Prévention de Contrôle Technique (COPREC) d'octobre 1998, supplément spécial du Moniteur n° 4954.

Les Procès-verbaux (PV) devront être rédigés sous la forme définie dans le document technique COPREC d'Octobre 1998, supplément spécial du Moniteur n° 4954.



Quelles sont les normes qui ont régi l'élaboration du cahier des charges en matière de construction, de sécurité incendie ainsi que la réglementation des équipements sportifs ?

LA CONFORMITE AUX REGLES DE LA CONSTRUCTION

La qualité des matériaux et l'exécution des ouvrages répondront aux caractéristiques et conditions contenues dans les textes réglementaires, intéressant la construction et rappelées dans les CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières), notamment :
DTU - Normes Françaises
Les ouvrages du présent Marché, conclu avec l'entreprise, pour la réalisation de ce projet, les matériaux et leur mise en œuvre, pour tous les Lots, seront conformes aux spécifications de l'ensemble des DTU, Cahiers des Clauses Techniques et Spéciales, ainsi que les Règles de Calculs y afférent, et rappelés pour mémoire à chaque lot.

NORMES

Les Normes Françaises de l'AFNOR définiront les différents composants des ouvrages.

AVIS TECHNIQUES

Les avis techniques formulés par le CSTB.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations formulées par les fabricants ou les organismes professionnels.
REGLEMENTATION INCENDIE

Classement ERP 1^o catégorie - type PA

L'Entreprise doit adapter ses fabrications conformément aux exigences contenues dans le règlement de sécurité, se rapportant aux Etablissements Recevant du Public (texte relatif à la «Sécurité contre l'incendie», en vigueur). Les normes relatives aux Systèmes de Sécurité Incendie, notamment NF S 61-930 à 940, NF S 61-950 à 956, Fascicule de Documentation FDS 61-949, EN 54-2, EN 54.4.

— L'arrêté du 25 juin 1980 modifié (règlement de sécurité dans les ERP).

— Les dispositions du Code du Travail.

Se conformer au CCTP «NOTICE DESCRIPTIVE» du lot sécurité incendie, document contractuel qui décrit les dispositions prises en matière de sécurité incendie, pour la construction d'un complexe omnisport, avec un Stade de Football.

LA REGLEMENTATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Normes

Les provenances, les qualités, les caractéristiques, les types, dimensions et poids, les procédés de fabrication, les modalités d'essais, de marquage, de contrôle et de réception des matériaux et produits fabriqués doivent être conformes aux normes françaises, homologuées par l'Association Française de Normalisation (AFNOR), réglementairement en

vigueur au moment de la signature du marché et notamment pour ce marché, dans les limites de leurs conditions de normes expérimentales ou de leurs éventuelles révisions en cours :

- NF P 90 - 113 Terrains de grands jeux gazonnés,

- NF P 90 - 104, 106, 107, 108, pour la vérification des qualités sportives de la totalité de la structure du terrain.

- Norme NFP 16-352 de Novembre 1987 (canalisations PVC), (Drainage)

Les travaux seront conformes aux fascicules et D.T.U du C.C.T.G notamment :

-Fascicule 35 : Aménagements paysagers - Aires de sports et de loisirs de plein air -Avril 1999

Quelle est la procédure prédéfinie par les maîtres d'œuvre d'exécution, avec l'entreprise générale, pour les validations des matériaux et échantillons répondant aux normes exigées, la passation des marchés de fourniture, les délais de livraison, l'installation et le commissioning (la mise en service) ?

L'entreprise est tenue de présenter, en premier lieu, un planning de commande et livraison

des matériaux, fournitures et équipements, et, avant de passer commande aux fabricants et fournisseurs, tous les échantillons de tous les matériaux à utiliser, pour tous les lots, munis de leurs fiches techniques et certificat de conformité du fabricant, pour validation.

Les équipements (CFO/CFA & CVCD et CES) seront conformes aux exigences du CCTP. Pour cela, l'entreprise présente la fiche technique du fournisseur/fabricant et le certificat de conformité du produit actualisé, avant approvisionnement.

De plus, pour certains équipements (courant fort, courant faible, climatisation...), il est indispensable d'assister (Moe, Mo, Entreprise), aux tests usine FAT (Factory Accepting Test), avant livraison.

A ce titre, on citera la procédure de validation des équipements électriques - Schneider (postes transformateurs MT/BT). Des visites usines (Rochelle-France & Athènes-Grèce) ont été effectuées, pour assister aux essais d'acceptation, sanctionnés par PV et Rapport des essais de routine, dûment visés par le fabricant, l'entreprise, la Moe et le Mo.

Les équipements livrés sur le chantier sont réceptionnés par la Moe et, en attente de pose, ils sont stockés à l'abri des intempéries et des chocs. Les conditions de stockage doivent être telles qu'ils ne subissent aucune déformation ou détérioration et seront soumis, après leur installation, aux différents tests de mise en service (présence Sonelgaz) SAT (Site Accepting Test).

Dans la conférence animée par les maîtres d'œuvre au palais des conventions (date), il a été relaté la particularité de la qualité de la pelouse, veuillez nous donner les détails nécessaires ?

Comme cité précédemment la réalisation de ce lot obéira aux exigences et caractéristiques de construction et des normes sportives. (Pelouse football et athlétisme)

De plus et sachant que ces lots représentent le cœur de l'ouvrage appelé à répondre aux compétitions internationales l'entreprise est interpellé sur «l'absolue nécessité» de mettre en place un laboratoire agréé de contrôle de la conformité des matériaux mis en œuvre des sols sportifs.

A ce titre, il a été demandé à l'entreprise de procéder à :

■ La présentation d'un sous-traitant qualifié avec références avérées dans la réalisation de sols sportifs pour les compétitions internationales.

■ La présentation d'un laboratoire agréé aux références avérées.

■ La présentation de PAQ Pelouse et Piste d'Athlétisme conforme aux normes en vigueur.

■ La présentation d'un topographe agréé pour la conformité altimétrique et surfacique.

La Maîtrise d'œuvre est, quant à elle, assistée par Novaria, un spécialiste aux références reconnues en sols sportifs.

Quels sont les équipements prévus pour la transformation du stade en salle de spectacle, permettant l'augmentation de sa capacité d'accueil de 13.000 personnes ?

Le parti pris pour ce complexe sportif est la polyvalence. En plus de permettre l'accueil de compétitions sportives au niveau international, un astucieux mécanisme rendra possible la transformation du stade en une gigantesque salle de spectacle, autorisant l'accès à 13.000 spectateurs supplémentaires, portant ainsi la capacité totale à 53.000 personnes.

Pour permettre cette transformation du stade en une salle de spectacles, la pelouse sera recouverte de Siplast®, matériau déjà utilisé pour de nombreux stades, qui permet de couvrir la pelouse pendant un maximum de 7 jours, sans la détériorer.

Pouvez-vous nous présenter les moyens de sécurité et de lutte contre l'incendie prévus dans le projet, tout en expliquant le scénario d'évacuation d'urgence en cas de sinistre ?

Il est prévu un Système de Sécurité Incendie dont l'entreprise sera chargée de la fourniture, la pose, le raccordement et le paramétrage d'un SSI de catégorie A, avec équipement d'alarme de type 1. Ce système devra couvrir le grand stade et les espaces associés :

- Le parc de stationnement couvert,
- La zone exposition,
- Le centre de formation.

Il sera constitué de :

- Un Système de Détection Incendie comportant un ECS (Equipement de Contrôle et de Signalisation), des détecteurs incendie automatiques (types fumée et/ou chaleur), des déclencheurs manuels, des indicateurs d'action, un tableau de report d'alarme au PC de Commandement
- Un Système de Mise en

Sécurité Incendie comportant un CMSI (Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie) de catégorie A, un équipement d'alarme de type 1, une alarme générale diffusée au moyen d'un Système de Sonorisation de Sécurité, permettant la diffusion du message préenregistré, des DAS (Dispositifs Actionnés de Sécurité) tels des portes à fermeture automatique, volets, exutoires ou ouvrants de désenfumage, clapets coupe-feu...

Les matériels centraux seront installés au PC Pompier du Grand Stade.

Système de Détection Incendie (SDI)

L'ECS devra être de type adressable (avec localisation individuelle des points de détection).

Dans le Grand Stade, la détection automatique devra être implantée au niveau des :

- Circulations horizontales,
- Locaux à risques particuliers,
- Les surfaces destinées au remisage des véhicules.

Dans le centre de formation, la détection incendie devra être de type généralisé : implantation dans tous les locaux à l'exception des sanitaires et des escaliers encloués.

Un indicateur d'action devra être installé pour chaque local fermé (répétant le fonctionnement du ou des détecteurs du local),

installé au-dessus et dans l'axe de la porte d'accès du local. Les déclencheurs manuels devront être installés à proximité des accès aux escaliers et des sorties sur l'extérieur.

Système de Mise en Sécurité Incendie (SMSI)

Le CMSI à installer devra être de type adressable et compatible avec l'ECS.

Il devra permettre d'assurer les fonctions suivantes :

- Evacuation,
- Compartimentage,
- Désenfumage,
- Arrêt technique.

Les zones de mise en sécurité sont définies de la manière suivante :

— Evacuation : le grand stade, le parc de stationnement et la zone exposition / centre de formation, constituent 3 zones d'alarme.

— Compartimentage : le grand stade, le parc de stationnement et la zone exposition constituent 3 zones de compartimentage.

— Désenfumage : chaque local ou circulation désenfumé constitue une zone de désenfumage.

Vue la diversité des équipements prévus dans le projet, quelles sont les prédispositions prévues pour l'entretien et l'arrosage des espaces verts. Est-ce qu'il existe un système de récupération des eaux de pluie, forage ou autres ?

Il est prévu, pour la gestion de ce futur Stade (complexe), la mise en place d'une direction technique de maintenance, car il s'agit d'un bâtiment intelligent (GTB).

Pour l'arrosage, il est prévu deux baches à eau de 220 m³ chacune, dotées de tous les équipements nécessaires pour assurer la qualité d'eau requise pour l'arrosage de la pelouse (Stade). Des équipes de maintenance de la pelouse seront formées par des spécialistes, afin d'assurer l'entretien permanent de la pelouse.

Pour répondre aux besoins d'alimentation en eau chaude et en tenant compte de la norme HQE, est-ce qu'une partie des besoins journaliers en eau chaude est prise en charge par un système d'installation de panneaux solaires ou un autre système, tel que les récupérateurs de chaleur, utilisés pour chauffer l'eau, sans passer par les centrales thermiques ? Quel est le pourcentage de prise en charge journalière ?

Non, malheureusement ! Il n'est pas prévu d'installation de panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire. Toutefois, il est possible, avec la nouvelle vision sur les énergies renouvelables, de prévoir ce système pour l'éclairage extérieur.



Modulom eurl

Rigueur Efficacité et Engagement



Erriadh El Kerma

70 logements de type LSP
Début des travaux Février 2009
Fin des travaux Mai 2011



Résidence Astoria

90 logements promotionnels
POS 51. Bir El Djir
Travaux en cours



Modulom eurl MAHIEDDINE Habib. 1 bis, rue Sainte Claire Deville. Saint Eugène - Oran.
Mob. 0554 888 777 / Tél. 041 28 27 81 /82 / Fax. 041 28 16 84 - Email : info@modulom-dz.com

www.modulom-dz.com

Contribution à l'histoire de l'architecture culturelle à Oran

Première partie : le cas des édifices chrétiens

Dalila Senhadji Khat

Architecte. Docteure en patrimoine

L'histoire de l'architecture culturelle¹, à partir de la conquête française de l'Algérie, est peu sinon pas étudiée ; c'est sans doute la complexité des enjeux qui a engendré des tabous. Au cours de notre travail², consacré aux réappropriations et

aux transformations architecturales des lieux de culte chrétien en mosquées après l'indépendance de l'Algérie, nous avons pris la mesure de cette complexité et surtout de l'ampleur du sujet inscrit dans tout le domaine de l'histoire de l'architecture

coloniale. C'est ainsi que nous avons été amenés à proposer une réflexion pour cette étude – bien limitée – relative à deux édifices chrétiens à Oran : l'ancienne église Saint-Louis (figure 01 et 02) et l'ancienne cathédrale du Sacré-Cœur (figure 03).



Figure 01 : Façade principale de la cathédrale Saint-Louis 1869 - sur les pas du drapeau (1830 - 1866) P 121



Figure 02 : Façade principale de la cathédrale
Source : L'auteur, 2010.



Figure 03 : Façade principale de l'ancienne cathédrale du Sacré-Cœur. Source : L'auteur, 2015.

¹L'architecture culturelle chrétienne produite en situation coloniale a été notre sujet de thèse.

²Nous avons travaillé en Magister sur les réappropriations des lieux de culte en Algérie avec le cas d'Oran.

Contribution à l'histoire de l'architecture culturelle à Oran

Première partie : le cas des édifices chrétiens

De par son thème, l'étude est transdisciplinaire, nécessitant une double approche historique et architecturale. L'approche historique s'inscrit dans les contextes politiques, sociaux et économiques qui fondent les choix architecturaux mêmes de l'époque. Nous présentons ici un bref résumé.

Des églises romano-byzantines (Saint-Louis et la cathédrale) font partie intégrante de l'image urbaine d'Oran. Ce sont des architectures, des typologies, des formes oblongues qui ne se fondent pas dans le paysage. Ces églises romanes, plantées dans le paysage oranais apparaissent comme des édifices «*transplantés*» de métropole. Ceci amène à poser une série de questionnements. A l'époque, s'agissait-il simplement d'architecture «*importée*», en dehors de toute considération du contexte colonial, social, économique, etc ? L'architecture romane était-elle réservée à la colonie ? Pourquoi n'y avait-il pas de cathédrales gothiques à Oran, contrairement à la métropole ? Pourquoi la grande cathédrale du Sacré-Cœur, contemporaine du style Jonnart³ et du mouvement de l'arabisation, était-elle dans un style éclectique romano-byzantin ? Le questionnement initial était réduit à pourquoi une architecture romane à Oran ? Puis ce sont les documents, non exploités, que nous avons découverts aux archives historiques diocésaines, qui ont révélé l'existence de nombreux projets annulés, dont un mauresque, pour la seconde cathédrale d'Oran. Alors beaucoup d'autres interrogations se sont imposées. Pourquoi ces projets ont-ils été annulés ? Qui prenait les décisions relatives aux choix stylistiques ? Qui concevait ces projets ? Quels étaient les acteurs ; l'architecte, l'évêque, le gouvernement général ?

Il a été nécessaire de (re)visiter l'histoire d'Oran pour conclure que, dans ce contexte spécifique,

c'est bien la résultante commune des deux églises (Saint-Louis et la cathédrale) qui est une architecture éclectique romano-byzantine.

S'il est possible de souligner une architecture semblable entre Saint-Louis et le Sacré-Cœur, des facteurs demeurent différents entre une église bâtie dans l'urgence de l'installation et une cathédrale édifiée à la veille des fêtes du centenaire de la colonisation. Saint-Louis bénéficie d'une architecture éclectique «*ordinaire*», alors que celle du Sacré-Cœur est plus «*savante*». Ces architectures sont aussi le résultat de corrélation entre la politique coloniale et l'architecture religieuse. Les maîtres de l'œuvre, conscients de la signification de la construction d'une cathédrale, dans le cas de l'église Saint-Louis, le concepteur Viala de Sorbier a demandé le titre d'architecte diocésain après sa construction.

En dépouillant d'innombrables documents d'archives, nous avons pu retracer les débats grâce à des indications non négligeables, appréhender les jeux d'acteurs dans leur complexité et ainsi dépasser l'image trop souvent admise d'une architecture d'église imposée par les autorités coloniales.

Le projet de la cathédrale du Sacré-Cœur illustre bien cela avec les concepteurs (Ballu, Aymé et les Perret) et l'évêque autour de la dizaine de projets oscillant entre le roman, le byzantin et le moderne. Il y a eu des conflits initiateurs de débats, générateurs de discours et de traces écrites ; les documents épistolaires échangés entre intervenants permettent de comprendre (pour la cathédrale du Sacré-Cœur notamment) comment sont établis les compromis devant faire évoluer les prescriptions architecturales. Ainsi les Perret, partisans d'une modernité en mouvement résolument tournée vers l'avenir, ont évoqué en filigrane la nécessité de s'éloigner du dualisme tradition/modernité et de le dépasser ; alors

qu'Albert Ballu, qui pouvait tenir un discours très critique à l'encontre du projet mauresque, a puisé dans le répertoire architectural local de manière on ne peut plus éclectique. Les choix architecturaux, qui ne pouvaient être anodins dans des projets de cathédrales en colonie, étaient soumis à des pressions des individualités, voire des tensions entre les maîtres de l'œuvre et le maître de l'ouvrage. Les enjeux idéologiques et politiques de l'architecture culturelle chrétienne dans une colonie étaient tellement nombreux et différents que, soumis à une hiérarchie administrative, ils aboutissent à des compromis inattendus.

On a relevé par exemple que les circulaires du Gouverneur Jonnart instituaient le mauresque. Mais au sein des structures officielles préétablies et normées, il y avait des protagonistes qui prônaient le romano-byzantin pour remplacer le mauresque.

Ainsi, il nous est difficile de ne pas penser ici à une réflexion de Le Corbusier⁴ affirmant que «*les styles sont un mensonge*», réflexion qui vient à l'appui de notre observation : finalement le style obtenu des deux cathédrales, Saint-Louis et le Sacré-Cœur, n'est pas nécessairement le style souhaité par le pouvoir en place, par le religieux, par l'architecte ou par l'entrepreneur ; c'est le style du compromis, celui qui s'accommode le mieux au microcosme colonial de l'époque. Au début de la présence française, c'est un compromis de l'installation ; au centenaire de la colonisation, c'est un compromis de styles. L'architecture des églises a finalement produit des imaginaires en forte tension : des tendances architecturales chrétiennes et orientales, opposées au paradigme de l'éclectisme, aboutissant ainsi à une vision presque contradictoire de l'architecture des lieux de culte chrétiens en colonie.

³L'architecture mauresque produite à la période coloniale française est aussi dénommée le style Jonnart du nom du Gouverneur qui l'avait officiellement instaurée.

⁴Le Corbusier, *Théorie de l'Architecture*, éd. Taschen, 2600, p. 468.

La cathédrale d'Oran et les frères Perret

Un destin, un partage



Loubna Kara Mostefa

Enseignante doctorante

Le capital bâti colonial de la ville d'Oran constitue le cœur et l'image de l'ensemble architectural et urbain. Le capital bâti colonial de la ville d'Oran en constitue le cœur et l'image. A côté des immeubles tissés dans le temps, de somptueux édifices viennent orner, comme des perles rares, cette toile. L'un des plus significatifs et exceptionnels est bien la Bibliothèque municipale de la ville, qui fut jadis la Cathédrale du Sacré-Cœur d'Oran (fig.1). Cet édifice est communément connu par la particularité de son architecture, de style romano-byzantin, que par son essence même, à savoir son procédé constructif. L'histoire de sa construction est mêlée à celle des frères Perret et marque aussi le fondement de leur carrière. Cependant, leur expérience dans le chantier a connu plusieurs péripéties, à côté de l'architecte Albert Ballu. Ce dernier est, à la fois, l'architecte en chef des Monuments historiques de l'Algérie et l'architecte diocésain d'Alger et d'Oran. Le choix de l'entreprise Perret n'est pas un fait du hasard, mais procède de la collaboration et de l'amitié qu'entretenait Ballu avec leur père depuis 1880¹. Cette initiative se veut un coup de pouce à l'entreprise Perret afin de l'introduire sur la place d'Oran.

Il faut dire que les tentatives des frères Perret de décrocher des projets dans cette ville, en plein chantier, remontent à leur participation au concours lancé pour le théâtre d'Oran. Trois variantes intéressantes, sur le plan aussi bien esthétique que constructif, ont été proposées mais sans succès.

La chance ne leur sourit pas tout de suite avec Ballu, car Paul Cottancin et Garcin affichent un rabais de 8,25% à l'adjudication, en 1903, et remportent ainsi le marché. Le procédé Cottancin, breveté peu avant, est innovant ; il alliait deux matériaux différents, la brique et le ciment armé, dans une structure monolithique.

Pour la cathédrale d'Oran, dont la réalisation était prévue en procédé traditionnel, les détails d'exécution sont alors revus et, de ce fait, les travaux ne commencèrent qu'une année après, soit en 1904. Cottancin entreprend les murs de la cathédrale par une double-paroi en briques, armées par des barres métalliques traversantes (elles ont l'avantage de participer pleinement à la structure), et des voûtes d'arêtes en épines-contrefort (ciment armé). Misant sur la souplesse et la légèreté que procure le nouveau procédé, Cottancin ne se préoccupe pas des recommandations de Ballu à chercher le bon sol à 8,5 m de profondeur. Cette initiative s'avéra périlleuse car les essais démontrèrent le tassement progressif des piliers principaux de la nef. Le procédé est suspendu et les

Perret prennent la relève, en 1908. La reprise du chantier dans ces conditions, offre de nouvelles contraintes et opportunités. Le béton armé s'accommode à de nouvelles situations. Si les parois périphériques reprennent le système Cottancin, l'ossature quant à elle est entièrement en béton armé. De nouvelles solutions judicieuses sont apportées à l'ensemble réalisé de la crypte. En premier lieu, la couverture des piliers principaux de la nef par un béton horizontal afin de reprendre en partie, les charges du niveau supérieur à construire. Les forces et les poussées qu'impliquent les coupes ont nécessité plusieurs procédés. Des contrefiches métalliques sont incorporées dans les poutres et les poteaux du vaisseau central. Aux extrémités de ce dernier, les poussées sont reprises par plusieurs piliers de chaînage, entretoisés par des dalles en plate-bande (fig.2). Quant à la prise en charge des forces des voûtes, qui couvrent les trois travées, elle s'opère par des poutres en béton armé au lieu des arcs traditionnels (fig.3). Enfin, un système de tabouret² en béton, chaînés le long des bas-côtés est mis en place au niveau du chœur. Il remplace le système traditionnel en arcs de décharges, prévu pour reprendre les poussées de la grande coupole et permet de réduire l'épaisseur initiale du mur (fig.4). En résumé, la réalisation de la Cathédrale d'Oran (12 ans), contrairement à son apparence, n'est pas un système constructif basé sur l'équilibre des masses mais un système de chaînage continu, assurant la tension des forces de traction et de compression. Le procédé monolithique qu'établissent les frères Perret est moderne et témoigne de leurs savoir et savoir-faire, ainsi que de leur habilité à s'adapter et innover. Suite à cette prouesse, les Perret proposèrent, pour leurs futurs projets, des prix concurrentiels et une maîtrise des formes structurelles qui vont s'imposer aux architectes. L'architecte Van de Valde fut contraint, au théâtre des Champs Elysées, de reprendre son premier dessin, conformément aux directives des Perret. Les prémices du classicisme structurel de la forme architecturale sont désormais instaurées.

Le Corbusier, qui contribua au projet car il était stagiaire dans leur agence en 1908, leurs dédia, par la suite, un article dans la revue AA et les qualifia comme étant «l'âme» de ce dernier.

Ce bref historique ne révèle pas seulement l'importance de cette réalisation dans l'impulsion de l'histoire constructive d'éminentes figures de l'architecture et la construction moderne, mais aussi de la singularité de l'héritage que nous possédons. L'histoire constructive de la l'ex. Cathédrale



Fig.1 : Vue sur la façade principale de la Bibliothèque Municipale d'Oran. Auteur, 2014.



Fig.2 : Vue sur une palette en plate bande. Auteur, 2014.



Fig.3 : Vue sur le système constructif ; des arcs en béton armé au niveau des coupes et des poutres en béton armé au niveau des voûtes latérales. Auteur, 2014.



Fig.4 : Vue sur le chœur ; entre les ouvertures des tabourets en béton armé. Auteur, 2014.

du Sacré-Cœur d'Oran contribue, d'une part au processus d'identification et de valorisation de cette dernière et affirme sa place dans la constitution de notre patrimoine bâti. D'autre part, elle contribue à sa connaissance, pour une prise en charge correcte et adaptée, dans l'espace et dans le temps.

Un destin, un partage

Quelques réalisations de l'entreprise Perret concernant l'Algérie :

- Les pavillons de l'Algérie pour plusieurs expositions internationales ; 1889, 1900, 1905, 1906, 1908, 1922, 1937.
- La Cathédrale du Sacré-Cœur d'Oran, 1908
- La Maison de l'agriculture d'Alger, 1929
- L'école primaire supérieure, 1929
- Les bureaux du Gouvernement général d'Algérie et les extensions ultérieures, 1930
- Le palais du centenaire de la ville d'Alger- salle des fêtes-, 1930.
- Le Lycée de jeunes filles à Constantine, 1937
- L'Ecole des beaux-arts d'Alger, 1951
- La basilique du Sacré-Cœur d'Alger, 1957

Notes :

1) A noter, à ce propos, que les commandes de réalisations leurs étaient favorables suite au réseau de connaissances et amitiés avec d'autres architectes concepteurs, dont Jacques Giauchain

2) Sous forme de profilé métallique ou d'appui en béton armé, il a pour rôle la reprise des charges descendantes. Ce système est utilisé de manière courante dans les opérations de réhabilitation afin de remplacer des pans de murs porteurs par des ouvertures importantes.

Références :

- Jean-Louis cohen, Joseph Abram et Guy Lambert (sous dir.), *Encyclopédie Perret*, Paris, Monum, Edition du Patrimoine, 2002.

- Karla Marie Cavarra Britton, *Auguste Perret*, London : Phaidon, 2001.

- Maurice Culot, David Peyceré, Les frères Perret. *L'œuvre complète*, Paris, Institut français d'architecture : Ed Norma, 2000.



Représentant officiel et exclusif de DIERRE (Italie) 



O.D.E

ORAN DOORS & EQUIPEMENT

Domaine d'intervention :

- ▶ Portes coupe-feu
- ▶ Portes acoustiques
- ▶ Portes rapides
- ▶ Portes sectionnelles
- ▶ Portes blindées

Equipements :

- ▶ ERP/IGH/BH
- ▶ Hôpitaux
- ▶ Stades
- ▶ Hypermarchés
- ▶ Universités
- ▶ Aéroports
- ▶ Salles de cinémas et théâtres



Sociétés représentées en Algérie : DIERRE (Italie). SOLECO (Espagne) FLEXIDOOR (Portugal)

31 cité Bordji Amar (Cité CNL 542 Logements) face au nouveau stade olympique
Bir el Djir - Wilaya d'Oran/ Tél : 0553 272 571 - Email: oranportes@gmail.com

www.oranporte.com



SOLYLUX

LE PARTENAIRE
PRIVILEGIE
DES ARCHITECTES,
PROMOTEURS
ET ENTREPRENEURS

MET À VOTRE DISPOSITION :

- La menuiserie en Aluminium avec rupture de pont thermique
- L'installation de Mur Rideau de différents types (VEC, VEP, VEA)
- La Façade Ventilée



En menuiserie Aluminium, avec ou sans rupture de pont thermique, le groupe SOLYLUX propose des profilés de diverses épaisseurs, de 45mm à 150 MM avec des coloris personnalisés.

Pour les façades ventilées plusieurs produits sont fournis, terre cuite, céramique, grés avec des coloris au choix du demandeur.

Le groupe SOLYLUX assure une prestation complète à l'aide de ses équipes techniques d'expatriés et de locaux à savoir :

- La Fourniture du produit
- La Pose du produit
- Le service après vente



**TOUS LES PRODUITS FOURNIS RESPECTENT LES NORMES
EUROPÉENNES ÉDICTÉES EN LA MATIÈRE**

POUR NOUS CONTACTER :

Courriel : solyluxstar@solyluxstar.com - Téléphone : 041 515 209 -
Fax : 041 515 210 Portable : 0550 907 341 - 0560 456 900
Adresse : Zone industrielle 01, N° 81 ilot N° 03 Es sénia - Oran

Le groupe SOLYLUX est né d'un partenariat Algéro-Espagnol. Il est constitué de deux sociétés de droit algérien, les sociétés SOLYLUX STAR et ALMONZORA ALU.

Les accès et issues de secours des bâtiments recevant le public, doivent jouir d'une attention particulière de la part des concepteurs, et ce en amont de toute esquisse. Karim Salah, architecte de son état, s'est spécialisé dans la «question» des portes. Il nous livre ici quelques unes de ses observations, présentées sous formes de chapitres périodiques.

L'ÉVACUATION DES PERSONNES EN CAS DE PANIQUE

CHAPITRE 1 : CONSTAT

En Algérie, la plupart des édifices recevant du public (ERP/IGH/BH) ne sont pas correctement conçus pour l'évacuation des personnes, en cas de panique, nonobstant le problème de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Mon constat établi pour les équipements visités, tels que l'aéroport Ahmed Benbella, les mosquées, les centres de loisirs, les écoles primaires, a fait ressortir les éléments suivants :

L'existence d'une sortie unique pour les écoles primaires

Toutes les portes s'ouvrent vers l'intérieur de l'édifice

Absence totale de signalisation lumineuse ou autre, indiquant la présence des portes de secours

Absence des dispositifs d'ouverture rapide des portes de secours

Absence des portes coupe-feu de compartimentage

Absence de désenfumage

Absence de moyens d'accès et d'évacuation adaptés aux personnes à mobilité réduite

Dans les numéros suivants :

CHAPITRE 2 : REGLEMENTATION ALGERIENNE

CHAPITRE 3 : CONCEPTION ARCHITECTURALE ET PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

CHAPITRE 4 : L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE CAS PRATIQUE DES HOTELS

CHAPITRE 5 : PORTES COUPES-FEU ET PORTES ISSUES DE SECOURS. NORMES ET FABRICATION



Quand bien même les issues de secours existent, elles ne répondent plus aux normes en matières d'évacuations des personnes (datant des années 1976 et très insuffisantes), car elles sont soit barricadées par mesure de sécurité, soit plus entretenues, soit dépassées par l'âge légal de longévité.

De plus, les développements technologiques, sans cesse en progression dans le monde, amènent les intervenants, en termes de prévention, à actualiser, au fur et à mesure, les avancées scientifiques en matière de matériaux de construction, d'équipements d'évacuation des personnes, de détection et de lutte contre l'incendie.

L'objet de ma démarche consiste à expliquer schématiquement au concepteur algérien cette philosophie.

Karim Salah

Architecte

La promenade Letang

De la nécessité de renouer avec un projet culturel

La réalisation de la promenade Letang est commencée vers la fin de l'année 1836. Elle est confiée au génie militaire par le général Letang, gouverneur militaire de la place d'Oran. L'espace choisi pour créer cette promenade se situe sur les talus Nord et Nord-Ouest du château neuf. Il faudra plus de 100 ans pour que la promenade atteigne la forme et la dimension que nous lui connaissons aujourd'hui. Sa réalisation se fera au gré des terrains libérés par les militaires. Le dernier geste significatif dans son aménagement sera l'installation de la porte du Caravansérail au pied de la batterie Saint Anne en 1955. Dans sa phase finale la promenade s'étendra sur une superficie de 6 ha. S'étalant d'Ouest en Est, la promenade est un jardin tout en longueur, construit à partir d'allées piétonnes réparties sur 3 niveaux et de talus plantés. La promenade Letang fut un jardin en perpétuel mouvement. Aujourd'hui, plus que par le passé, ce mouvement est aisément perceptible. Car durant tout ce siècle tant le statut que les techniques, tant les modes paysagères que les matériaux ont largement changé. Ces évolutions ont été dictées par les utilisations du site qui de promenade aérée et ombragée, c'est graduellement transformé en jardin urbain ou se pratiquait une vie sociale. Les iconographies de l'époque montrent bien que l'on chemina dans les allées du jardin endimanché. La promenade sera très longtemps le seul espace vert de la ville. Tinthoin le célèbre historien d'Oran notera *«Les espaces verts restent la partie la plus négligée. C'est une grave lacune pour une ville coloniale à climat chaud et humide où règnent l'entassement urbain et une large tension démographique. Le visiteur est choqué par la comparaison avec les beaux jardins des villes andalouses...»* Il faudra attendre plus d'un siècle pour que la ville se dote enfin d'un nouveau jardin à son échelle, le jardin Public situé dans le quartier de la ville Nouvelle. Oran dernier bastion de la légendaire Andalousie, verra ces jardins disparaître les uns après les autres. En 1832, Boyer le cruel en rasea d'un coup une douzaine, au nom de la stratégie militaire. Les derniers disparaîtront en 2002 au nom de la modernité et de... l'automobile.

Samir Slama

Paysagiste





La promenade fut classée jardin historique en 1952 sur la base de la loi de 1930 relative au classement des monuments, sites historiques. Ce classement est reconduit par l'ordonnance de 1967 quasi-automatiquement par l'administration algérienne. Qui retient comme critère de classement l'aspect «naturel» du site. Ce qui est par ailleurs totalement déraisonnable pour ne pas dire absurde puisqu'il s'agit là de toute évidence d'une construction humaine.

L'histoire de cette loi de 1930 qui a fait l'objet d'un colloque en 2011, démontre que le classement de la promenade Ibn-Badis en 1952 n'a pas été établi pour les caractéristiques naturelles, paysagés ou même pittoresque du site mais bien pour préserver la mémoire de ses aménageurs et l'histoire de la colonisation. A l'occasion du colloque A.Fortier-Kriegel, architecte-paysagiste soulignée «*Les sites nous racontent des histoires, celles de nos ascendants et nous permettent ainsi de retrouver notre propre histoire sociale et familiale.*» C'est donc précisément, cette mémoire ancestrale de la colonisation que le classement de la promenade post 1962 a continué à préserver. En réalité le caractère

«naturel» de la promenade, qui aurait justifié le classement au regard de l'Algérie post-indépendante, ne sera réintroduit dans la loi de 1930 que par une autre loi établie en 1957. Soit sans après le classement de la promenade en tant que site historique. Lors du colloque, il a été souligné que la loi de 1930 fut à l'origine de la protection et de la sauvegarde d'une nouvelle typologie de monument et notamment les sites culturels entre autres les jardins. Qui seront classés monuments presque systématiquement dans toutes les villes de France et de Navarre à partir de la promulgation de cette loi. Ce statut de monument culturel ne pouvait pas, de toute évidence, être accordé à la promenade, étant donné que cela impliquait la reconnaissance d'une culture autre que la culture latino-chrétienne d'où la France tirait toute sa légitimité culturelle en Algérie. Des chercheurs du département d'architecture de l'université de Constantine soulignent qu'«*En 1930, n'ont été retenus que les éléments (monuments et sites) qui pouvaient justifier et servir la présence du colonisateur européen. Ce qui avait amené à exclure par la sélection et la censure toute une frange de notre*

histoire.»¹ Preuve est donc faite que la promenade ne fut jamais classée pour son caractère naturel qui par ailleurs n'existe pas puisqu'il s'agit d'un espace totalement artificiel. Le caractère culturel de la promenade que l'on retrouve dans le système d'irrigation original dont il subsiste quelques vestiges, ainsi que dans la construction des terrasses ne pouvaient pas être mis en exergue par la colonisation étant donné que la politique culturelle coloniale était basée sur la négation de la culture arabo-musulmane. Il ne reste donc que le caractère mémorial qui puisse justifier le classement. Quel est donc le contenu de cette mémoire que la France coloniale a voulu préserver de l'oubli ? Tel pourrait être la question essentielle dans le débat de la reconstruction de la promenade ? Le classement de la promenade Ibn-Badis, c'est d'abord la préservation de la mémoire d'une armée coloniale et surtout d'un général qui avait auparavant participé à la destruction et à la spoliation des autochtones de leurs jardins. Aujourd'hui à l'heure de la reconquête du jardin à travers le projet de création d'un parcours culturel c'est cette vérité première que nous devrions assimiler.

La promenade Letang

De la nécessité de renouer avec un projet culturel



Faut-il pour autant aujourd'hui déclasser la promenade ? Certainement pas ! D'autant plus que le jardin existait avant même que le général de Létang en décide le réaménagement. Il s'agit donc aujourd'hui, pour nous, de renouer avec ce passé, cette histoire que le colonialisme s'est efforcé d'effacer, en remaniant le site. Mais pour cela, nous devons nous donner les moyens juridiques de le faire. La révision de la loi algérienne sur le patrimoine, qui a eu lieu en 1998, en introduisant la notion de

patrimoine culturel, a libéré, en quelque sorte, la mémoire algérienne de l'emprise coloniale et tend à promouvoir l'identité et le territoire national. Mais elle aliène le jardin historique, qui devient, au regard de la loi, un bien immobilier culturel figé. Au même titre que le sont les vieilles bâtisses. Que la législation et les recommandations des organisations internationales obligent à conserver en l'état ou à reconstituer à l'identique, sous peine de perdre leur âme historique. Un pari difficile, voire impossible à gagner dans le cas des

espaces naturels. Car la particularité des «*espaces naturels*» est d'abord d'être des espaces vivants, où le temps est co-auteur avec l'aménageur. Cette dimension est malheureusement totalement évacuée de cette nouvelle mouture juridique et fige dans une dimension quasi immobile le bien culturel végétalisé. Il est donc nécessaire que l'équipe en charge du projet de reconstruction de la promenade se réfère ailleurs, pour faire du jardin un espace viable pour les utilisateurs et salutaire pour la ville.

Réflexion sur l'identité de la ville

ORAN COTÉ CŒUR

Comme les êtres vivants les villes ont une identité, une façon d'être, une sorte de personnalité. Les Romains appelaient cela *genius loci*¹, l'esprit du lieu. On peut se demander : qu'est-ce qui fait qu'une ville ait une «personnalité» différente des autres villes ? Est-ce son site, soit son emplacement naturel et sa situation géographique ? Ou peut-être ses monuments ? Ou encore son tissu urbain, son réseau viaire et ses espaces extérieurs avec ses rues, ruelles et placettes ? D'autres composantes nous viennent à l'esprit : la climatologie, l'image que renvoie la voûte céleste, les habitants ? L'ensemble de ces éléments définissent la ville et la constituent. Mais ils ne sont pas suffisants pour répondre à notre question. Il y a quelque chose qui nous échappe, quelque chose d'intangible. On ne peut pas définir l'âme à travers des éléments tangibles et palpables. Si l'on pense à Oran, on se rend compte que le développement de la ville est limité par le Murdjadjo et par la Méditerranée. Tous les deux sont essentiels pour comprendre l'identité d'Oran. Ils forment des limites naturelles que la ville ne dépasse pas. On dirait des limites dans le sens mathématique. Oran tourne le dos à la mer, comme Albert Camus l'observait. Et Oran ne grimpe pas sur le Murdjadjo comme beaucoup de villes le font sur les collines qui les entourent.



La naissance d'Oran est liée à l'existence de l'oued Ras el Aïn. A Mers-el-Kébir, un des meilleurs ports naturels de la Méditerranée, il n'y avait pas d'eau. Cette contrainte explique l'implantation originelle de la ville d'Oran à côté de ce site. Mais, aujourd'hui, on ne voit nulle part cette eau courante qui a permis l'émergence de cette ville. Les Français l'ont enterrée sous le boulevard Stalingrad. Lorsque les oranais actuels empruntent cette voie, peu d'entre eux soupçonnent l'existence de cet oued qui a constitué un élément essentiel de la naissance et du développement de la ville. L'identité de la ville réside aussi dans son architecture. Oran possède des fortifications espagnoles. C'était la ville la plus fortifiée de toute la rive sud de la Méditerranée. La capitale de l'ouest algérien possède également de très belles bâtisses, construites pendant la période

française. A ce titre, elle constitue un musée à ciel ouvert de l'architecture européenne d'entre la deuxième moitié du XIX^{ème} et la première moitié du XX^{ème} siècle. Mais les Espagnols sont partis il y a longtemps. Et les Français sont également partis, depuis un peu moins longtemps. Oran n'est pas une ville européenne, même si une partie de son architecture est «trop» européenne. On constate alors, quand on essaye de découvrir l'essence de la ville d'Oran, qu'on se trouve placé devant des paradoxes. Peut-être, la définition la plus géniale du «paradoxe oranais» a été donnée par des enfants oranais d'environ 10 ans lors d'un atelier organisé par l'Institut Cervantès en 2010. A cette occasion, ils ont produit un court métrage de bandes dessinées² ? Et ils l'ont nommé avec un oxymoron³. Si Picasso a patienté toute sa vie pour peindre comme les enfants, on doit considérer comme



Javier. Galván
D' Architecte

crédible la perception des enfants. Selon Louis Kahn, le «Genius» se réfère à ce qu'une chose est ou bien à ce qu'il aspire à être. Ainsi, comme l'annonçait l'écrivain Nick Joaquin⁴, «l'identité est un processus du devenir». A la lumière de ces affirmations, on comprend mieux les paradoxes d'Oran et ce que l'essence d'Oran pourrait être.

¹NORBERG SCHULZ, Christian: *Towards a phenomenology of Architecture*. Rizzoli. New York, 1979

²<https://vimeo.com/7819644>

³Figure de rhétorique caractérisée par un assemblage de mots apparemment contradictoires.

⁴JOAQUIN, Nick: *Culture and History: Occasional Notes on the Process of Philippine Becoming*. Solar Publishing Corporation. Mandaluyong, Metro Manila, 1988.

«En aprender a pintar como los pintores del renacimiento tardé unos años; pintar como los niños me llevó toda la vida.»

APPORT

L'habitat individuel, production et appropriation Le cas d'Oran



Blaha Derrouiche

Urbaniste - Chercheur associé au CRASC

Le thème traitant de l'habitat précaire et du relogement est très complexe et ne peut prétendre relever de la seule discipline de l'urbaniste, de l'architecte ou du géographe. La sociologie, l'anthropologie, l'économie ou encore les sciences politiques sont autant déterminants dans l'approche de l'habitat précaire et de son traitement.

Les enjeux de la ville sont nombreux et contribuent, soit positivement, soit négativement au façonnement des espaces urbains. L'habitat précaire est l'une des expressions les plus significatives d'une réponse au problème des non logés dans

l'urbain réglementaire. Dans le cas de l'incapacité de l'Etat, de prendre en charge les mal-logés, le recours à toutes les formes d'habitat non réglementaire, spontané, sous intégré et précaire constituent l'unique voie pour les couches sociales les plus défavorisées afin de se loger. Pour certains pays, comme le Maroc, même s'il est incapable de fournir un toit pour chaque Marocain n'ayant pas un logement, il demeure le contrôleur incontestable des bidonvilles.

Au Maroc, le non ou mal logé peut se permettre une baraque dans un site illégal et marginal.

Cependant, sa transformation en habitation en dur demeure hors de question.

La puissance publique exerce son pouvoir à travers le Makhzen, qui n'autorise que rarement certaines extensions ou transformations de baraques, moyennant un bakchich. Cet état de fait laisse le «bidonvillois» dans une situation d'incertitude éternelle. Le risque de démolition de la baraque est permanent. Dans le cas marocain, l'éradication des bidonvilles ne revêt pas le caractère social, dans la mesure où le ménage relogé ou recasé contribue financièrement à sa prise en charge.

REFLEXION

L'habitat individuel, production et appropriation : le cas d'Oran

L'exemple du traitement de l'habitat précaire et clandestin au Portugal, à travers la ville de Lisbonne, montre l'ampleur des opérations d'urbanisme, par le biais de la démolition systématique d'un type d'habitat dérangeant la métropole lisboise. La traduction socio-spatiale des politiques urbaines dans cette métropole européenne, à travers le grand projet de sa rénovation et l'éradication de son habitat précaire, montre que l'équilibre social est assuré, même si certains dépassements sont signalés.

En Algérie, la légitimation des lieux, dans les espaces précaires, est exprimée à travers la libre disposition des terrains par les habitants concernés. L'Etat laisse faire et, une fois le quartier illégal prenant une

ampleur inquiétante, il intervient pour démolir et reloger les populations. Dans l'analyse du relogement à Oran, le quartier des Planteurs, qui abritait, en 2003, environ 9.389 logements, ne constitue qu'une partie des opérations de relogement qu'a connues la ville. En effet, plusieurs actions, décidées par l'Etat, souvent au gré du premier responsable de la wilaya et dans la précipitation, sont prises pour éradiquer des quartiers gênants de la ville. Pour le quartier des Planteurs, sa perception par la conférence mondiale sur la pauvreté comme étant le plus pauvre d'Algérie, n'est-elle pas une appréciation exagérée ? La précarité gênante à laquelle on fait allusion n'est-elle pas surestimée par un discours stigmatisant ?

L'enquête réalisée par URSA en 2003 sur le quartier, montre que, sur l'ensemble des constructions, presque la moitié est en bon état (45,2%). Les zones les plus touchées par la précarité sont : La Casbah, avec presque la totalité de ses constructions en mauvais état (96,9%), Miranda Carrière, avec plus de 80% des constructions en mauvais état et le Terrain Si Ali et Ras El Ain, avec presque 70%. Si nous analysons les éléments de confort du logement, nous remarquons qu'à travers les données recueillies, les logements objets de l'enquête sont presque totalement dotés d'un réseau d'assainissement. Sur la totalité des constructions, seulement 131 ne sont reliées ni à un réseau d'assainissement ni à une fosse septique.

Tableau 1 : Le réseau d'assainissement aux Planteurs.

	TOTAL		
	Egout	Fosse septique	Autres
ENSEMBLE	8.505	753	131

Source : enquête URSA 2003

Si l'on se limite uniquement à ces quelques paramètres de mesure du confort du quartier, est-ce qu'on peut considérer les Planteurs comme étant précaire ? Quant aux autres éléments de confort, dans ce quartier, 91,7% des logements disposent d'électricité, 85,3% sont équipés de cuisine et 87,6% de cabinet d'aisance. Les salles de bain ne sont présentes que dans 14,5% des logements. Le gaz de ville ne dessert pas le quartier. D'après ces données, le niveau de confort est satisfaisant pour un quartier qualifié de non réglementaire et précaire.

Le quartier des Planteurs ne constitue pas un site précaire dans sa totalité, même si à l'origine le type d'habitat était de type baraque ou gourbi. L'appropriation des lieux par une population ancienne, favorisée par l'absence de la puissance publique, a permis de légitimer toutes les actions de transformation ou d'extension des constructions. Cet état de fait a conduit les zones les plus anciennes du quartier à évoluer vers un type d'habitat plus décent et confortable.



Figure 1 : Restes d'une maison en très bon état, démolie dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire

Source : l'auteur

L'habitat individuel, production et appropriation : le cas d'Oran

Les parties qui demeurent précaires sont, toutes, d'abord récentes et occupent les fonds de ravin. Ces dernières présentent toutes les caractéristiques des sites d'habitat marginal et sous-intégré. Ce type d'habitat est appelé à disparaître, par son installation dans des zones à haut risque (glissement de terrain, inondation, éboulement, etc.)

La population vivant aux Planteurs est très attachée à son quartier. Son éradication, au nom de la précarité de l'habitat et de la pauvreté de ses habitants, est vécue comme un déracinement ou un arrachement d'un lieu anciennement approprié.

La perception des aménageurs sur la précarité de l'habitat n'est pas la même

que celle des aménagés. Petonnet (1982) considère que «*la notion de taudis n'existe pas dans l'absolu. La notion de confort est personnelle. Il n'est de taudis que lorsque celui qui l'habite le ressent comme tel*». Cependant, les conditions de précarité peuvent être ressenties différemment et évoluer selon les temporalités par le même groupe social. Si Petonnet parle du taudis et du confort comme éléments appréciables subjectivement, Rahnama évoque la pauvreté comme élément subjectif. En effet, la pauvreté ne peut pas être définie universellement, elle est le résultat de la construction sociale et mentale². D'autres auteurs définissent la pauvreté comme un manque de superflu et la misère comme

un manque du nécessaire. Alors quel est le superflu et le nécessaire pour un habitant des Planteur ?

Alors : «*le fait que le pauvre a souvent été confondu avec le miséreux, rend bien difficile une conversation intelligente sur le sujet*»³. C'est cette confusion qui a fait que les promoteurs des projets d'éradication des sites précaires et du relogement ne comprennent pas que détruire ces types d'espace ne doit pas être assimilé à la destruction de l'espace misérable. Un quartier précaire peut contenir une richesse au sein de sa pauvreté. Comme contenant, il peut être répulsif mais son contenu est un groupe social qui peut évoluer et s'adapter à de nouvelles situations.

source : POS (2000) URSA.



Figure 2 : L'occupation des fonds de ravin aux Planteurs est dominée par un type d'habitat précaire mais pas de type baraque

Le relogement opéré dans la zone de l'USTO est une forme de déplacement d'une partie de la population des Planteurs de la ville illégale, non reconnue officiellement, vers l'urbain légal et réglementaire. Si l'opération de relogement a fait reculer l'habitat précaire, en éradiquant une partie importante des Planteurs, elle a, non seulement aggravé la précarité

socioéconomique des populations concernées, par les effets négatifs causés par les conditions de la nouvelle résidence, mais elle a permis la reproduction d'un habitat illicite ailleurs, sur un autre site (Pont Albin).

L'exemple du relogement des populations des Planteurs a montré d'une manière très claire l'incapacité d'une opération d'urbanisme

officiel à assurer la prise en charge, d'une manière convenable, d'une population jugée marginalisée à s'intégrer à la ville.

La démolition des trois quarts du quartier, tel que prévue par l'étude de l'URSA, se justifie-t-elle ? Selon nos propres enquêtes d'observation sur le terrain, les zones dont la précarité milite pour une démolition urgente sont bien localisées dans l'espace. En effet, ce sont des fonds de ravin et des gîtes de carrières qui sont, non seulement, dans un état de précarité très avancé, mais présentent également toutes les caractéristiques de sites dangereux.

Par ailleurs, l'éradication de tout ce volume d'habitat, en relogant sa population sur place, n'est plus possible car ni les espaces disponibles ni la configuration du site ne le permettent. Il est clair que le recours aux déplacements des populations en dehors du site des Planteur est inévitable.

Les formes et les conditions de relogement de leur population ont toujours suscité des questionnements sur leur réussite ou leur échec. Le cas du quartier des Planteur est édifiant de la gestion par un système de compromission, opérée dans ses espaces. On a assisté au relogement de plusieurs familles dans le même appartement.

¹Petonnet C. (1982) : *Espaces habités, ethnologie des banlieues*. Galilée Paris (260P).

²Rahnama. M. (2003) : *Quand la misère chasse la pauvreté*, édité chez Fayard /actes-Sud, France.

³Rahnama. M. op cit.

L'habitat individuel, production et appropriation : le cas d'Oran

Le relogement d'une partie de la population des Planteurs à Hay Yasmine et Hay En-Nour n'est pas vécu comme une opération d'amélioration des conditions de vie, mais plutôt comme une précarisation encore plus marquée que celle du quartier quitté. Les enquêtes menées sur le terrain du relogement montrent bien que les relogés ont perdu beaucoup d'atouts en occupant leurs nouveaux logements. En effet, le sur entassement, les besoins nouveaux de l'appartement, les nouvelles charges locatives, l'éloignement des lieux d'emploi des occupés et des lieux de scolarisation des enfants, rendent les ménages relogés plus fragiles et vulnérables dans leurs nouvelles conditions de vie. Ajouté à cette vulnérabilité économique, ces populations continuent à vivre le complexe de la stigmatisation des peuplements des espaces précaires, même après leur déménagement dans les nouvelles cités de relogement. Les interviews menées auprès d'un échantillon d'une trentaine de personnes, habitant les quartiers riverains aux cités de relogements, ont révélé l'image négative que les relogés des Planteurs traineront avec eux pendant longtemps encore.

Tous les problèmes cités ci-dessus provoquent, chez le relogé, un sentiment de rejet de l'espace de relogement et la recherche d'un retour vers des lieux semblables au quartier quitté, lieux représentatifs par excellence d'un habitat répondant au mieux aux aspirations des

ménages relogés. Enfin, les opérations de relogement ont toujours constitué des scènes de scandales, où l'enjeu financier prédomine. Dans le cas des Planteurs, le nombre d'infiltrés parmi les relogés qui est très important, montre comment les stratégies de groupes s'érigent autour du relogement. Dans une telle opération, les effets négatifs ne sont pas recensés uniquement dans l'espace d'arrivée mais aussi dans celui de départ. En effet, ce ne sont pas tous les ménages qui sont touchés par le relogement. Pendant l'opération de l'éradication du quartier précaire, plusieurs ménages se voient directement évincés du programme, en raison de critères d'éligibilité sélective ou bien tout simplement à cause d'une omission ou défaillance de la part de la commission chargée du relogement. Lors de notre passage⁴, au moment des démolitions du quartier Hadj Hacène aux Planteurs, nous avons rencontré plusieurs familles dont les maisons étaient complètement détruites par les bulldozers et dont les affaires étaient bien là, entassées dans la rue. Nous avons été très sensibles, ce jour-là, à la tristesse vécue par ces populations laissées pour compte dans un site de décombres. «*Si on avait un Etat islamique, on n'aurait jamais subi cette injustice*», lançait un habitant à l'attention de la foule. Ceci dénote l'importance que donnent les islamistes aux espaces dont la population est vulnérable pour un embrigadement facile et rapide. Ces

oubliés du relogement s'accrochaient à n'importe quelle personne étrangère au quartier, pensant que cette dernière détient un pouvoir de régler leur problème. Par ailleurs, existe une autre catégorie de relogés, qui n'apparaît officiellement nulle part, car elle est tout simplement étrangère au quartier, infiltrée dans les listes des relogés par les décideurs de cette opération. Il est clair que l'opération du relogement des populations, issues de l'habitat précaire, constitue un enjeu important dans la redistribution d'une rente que l'Etat met à la disposition des responsables locaux, sous forme de logement social à distribuer. Ceci, en dehors de ces bénéficiaires indirects que sont certains responsables et leurs infiltrés. Quelques relogés légaux développent, eux aussi, des stratégies pour améliorer leurs conditions de vie et ce, par des transactions immobilières illégales et un retour au site illicite.

Tous les comportements de ces groupes sociaux ne sont que le produit du système politique qui se fonde, lui-même, sur une redistribution de la rente pétrolière. Une bonne approche du relogement des populations des quartiers précaires doit être éloignée, le plus possible, de ces enjeux de compromission et de connivence. Pour toute action qui touche à la ville, l'aspect démocratique doit être une condition de sa réussite. Sans une participation effective d'une société civile émergente, tous les problèmes énumérés ne peuvent être évités.

source : POS (2000) URSA.



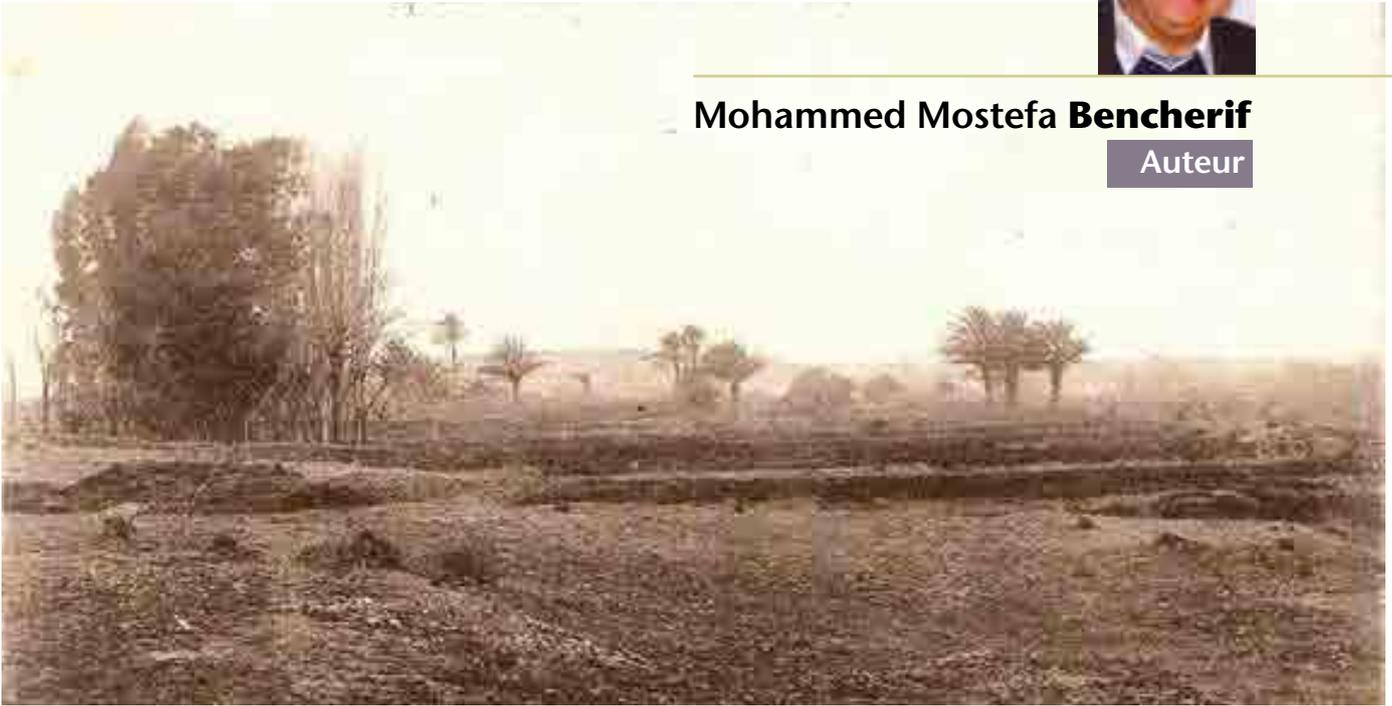
Figure C1 : Aux Planteurs, le type d'habitat ne présente plus l'allure d'un quartier précaire au sens du bidonville, malgré la difficulté du site

⁴Visite effectuée au mois de juillet 2007 en compagnie de Monsieur le professeur Abeb Bendjelid et monsieur Messahel Abdellah, sociologue ayant travaillé beaucoup sur le quartier des Planteurs.



Mohammed Mostefa Bencherif

Auteur



Le ksar d'Ain Sefra est le plus récent des ksours. Son origine remonte à environ cinq siècles. Ses habitants sont venus de la région d'Arbaouat (près d'El Abiodh Sid Cheikh) où leur ancêtre, Sidi Boutkhil, est enterré.

Et puis, si on continue l'histoire labyrinthique de l'arbre généalogique, dont on essayera de démêler l'écheveau mnémorique, on finira toujours par aboutir à cette médiocrité appliquée, qui fait des seigneurs et des esclaves virtuels le continuum d'un monde totalement révolu et qui nous fait la nique. Et puis, dans un esprit de division, de dérision, pour ce peuple arabe, si fier de ses origines, le colonialiste a fait émerger de palimpsestes douteux d'inconnues zaouïas, d'incroyables généalogies qui, à l'époque post médiévale¹, ont connu leurs heures de gloire au Maghreb (leurs détracteurs aussi) ; justifications d'un pouvoir qui va trouver ses racines dans le sacré, les chorfas ayant, de tout temps, régné sous le signe protecteur du prophète. Leur baraka est un fonds de commerce inépuisable, même pour les siècles à venir, l'allégeance est un devoir, sinon c'est la foudre divine qui va s'abattre sur gens et biens... Ce qui nous intéresse, c'est que cette

généalogie a présidé, en quelque sorte, au découpage du ksar en quartiers, où vivent les plus grandes familles, qu'ils soient chorfas, descendants d'esclaves ou autres. Même les cénotaphes des saints protecteurs, qui sont les aïeux en quelque sorte du saint vernaculaire, Sidi Boutkhil, sont présents aux confins du village.

Le plus intéressant dans l'histoire, c'est la première fois que des non-autochtones, c'est-à-dire des Arabes, s'établissent à la sédentarité ; le ksar d'Ain Sefra est une aventure de solidarité, puisqu'il n'y a pas de lien, autre que celui religieux, pour en faire partie : même le plus infâme des brigands est accepté par la communauté, pourvu qu'il se plie aux directives de la djemâa et à ses injonctions.

Dès 1881, la colonisation avait choisi ce lieu pour lancer son projet de coloniser le Maroc et toute l'Afrique sub-saharienne. Il s'agissait, à l'époque, de mater l'insurrection de Bouamama d'abord. Lyautey s'y implanta pour un temps (1903-1906), comme pacificateur, et ouvrit la voie ainsi à la pénétration coloniale au Maroc puis en Afrique.

Après l'expédition de Cavaignac, en

avril 1847, le départ massif de beaucoup d'habitants du ksar, qui refusaient d'être colonisés, vers Tlemcen, Fès, Oujda, est un premier coup dur pour le reste des habitants : le ksar s'est presque vidé.

Le deuxième coup dur est provoqué par les intempéries d'octobre 1964, qui ont détruit les constructions les plus fragiles, qui, au sortir d'une guerre de libération très destructrice, n'ont pas eu le temps d'être retapées par leurs occupants.

Le troisième coup dur fut la décision, prise par l'APC, dans un but de rénovation urbaine (les raisons en réalité étaient tout autres), d'en démolir une bonne partie, sans en référer à l'époque aux autorités de la wilaya de Saïda. C'était en 1978.

Le potentiel hydrique de la région d'Ain Sefra a fait des jardins du ksar une source non négligeable de survie. Et, de tout temps, les échanges agro-pastoraux se faisaient avec les autres régions du sud.

Le ksar était aussi le fief d'une zaouïa reconnue, qui rayonnait sur toute la région et était continuellement visitée par les cheikhs des autres zaouïas... C'était un lieu de dépôt des réserves en grains et de dattes des pasteurs nomades.

¹J Berque : Ulémas, fondateurs, insurgés du Maghreb

II. Récit de la maison d'argile

Le ksar d'Ain Sefra fait partie de ce long chapelet de villages, aux maisons imbriquées et construites en pisé, qu'on appelle ksar, et qui sont situés en coteau des montagnes, qu'on désigne ainsi (les monts des ksour). Ils sont généralement peu distants des sources d'eau et des terrasses d'oueds, très fertiles, servent de jardins potagers aux habitants. Cette ligne des monts des ksour se continue au-delà de la frontière marocaine et les échanges économiques et culturels, pour la plupart, se faisaient avec l'oasis de Figuig, célèbre pour son importante palmeraie et ses sept ksour. Le ksar était construit par des hommes dont l'éducation à la vie et à la pratique comprenait ce sens de la résistance d'un mur porteur, la portée d'une poutre, la solidité d'une charpente par rapport au poids de la couverture... Le matériau de construction se trouvait à portée de main : argile et pierre. Nul besoin d'être ingénieur pour ça, les siècles avaient permis d'affermir le geste, de le faire aboutir. Toutes les maisons étaient presque semblables et formaient un ensemble homogène.

L'ornement de leurs façades était presque inexistant. Cette austérité ne dénotait nullement un rejet de confort : il y régnait un climat doux en hiver et frais durant les mois de canicule. Il faut souligner ce rapport étroit entre la philosophie –la vie intérieure– et le mode de vie, traduit par cette architecture si spécifique. On oublia, en le détruisant, l'esprit et le geste qui s'y étaient rencontrés de la façon la plus touchante, la plus géniale. On n'a pas, non plus, retenu la leçon de ses ruelles étroites, de ses façades apparemment dépourvues de fenêtres, des puits étroits et profonds de ses patios. Dans ses ruelles étroites, il y avait ombres et fraîcheur ; protection d'une circulation piétonne, pas de bruits désobligeants, seulement les cris des enfants qui jouent, ces odeurs si subtiles de marmites qui cuisent sur un feu doux. Dans les façades presque nues, il y avait des fenêtres regards si discrètes et qui permettaient aux femmes, même les plus recluses, d'avoir un regard sur la ruelle. Nul ne rencontrait le regard désobligeant de l'autre ; l'intimité, de la sorte, était préservée.

Il n'y avait pas de fenêtre qui s'ouvrait sur l'intimité de l'autre. La similarité de l'urbanité et de l'architecture des ksour, dans toute la région du Sud-ouest, fait qu'un même esprit a présidé à leur élaboration, même si la plupart sont beaucoup plus anciens que celui d'Ain Sefra. Une vue aérienne d'un ksar de la région de Ouargla est extraordinairement homologue à une maquette du ksar d'Ain Sefra, réalisée à partir de vues aériennes datant de l'époque coloniale : une similitude où les mêmes qualités se retrouvent, malgré les distances, la géographie et le climat : la circularité de ses ruelles, la centralité de la mosquée, la disposition des maisons, l'uniformité des terrasses, la disposition des jardins, la proximité de la palmeraie... Il n'y a rien d'inutile, ni de surajouté. La simplicité y est tout simplement belle dans toute sa diversité. Même si l'ornement est absent de cette architecture si austère, si naturelle, il n'en reste pas moins qu'à l'intérieur, des poutres en bois de palmiers sont soulignées par de légers dessins au ciseau ou des motifs multicolores, arabesques, formes géométriques diverses. On y retrouve cette touche si particulière, l'arcature, dans quelques demeures, peut-être plus récentes ; une influence tardive de la ville de Tlemcen. La cheminée est présente dans chaque maison, remplissant ses fonctions utilitaires et symboliques. C'est le lieu de rencontre de la mémoire ancestrale, drapée de ses légendes, de ses mots... On y prélève des braises dans des braseros pour chauffer les autres pièces. Les toits terrasses, à dispositions charmantes et que ne séparait qu'un petit mur, permettaient aux femmes de communiquer, en l'absence des hommes, avec leurs voisines aisément et sans sortir dans la ruelle. Le style des maisons à patios est le signe d'une intimité familiale préservée ; style proche de celui de l'architecture andalouse. L'austérité des constructions n'empêchait pas l'ornement en stuc du minaret de la mosquée. L'appel du muezzin se faisait de vive voix, tout en haut du minaret. Pas de haut-parleur désobligeant aux heures indues ; sa fonction étant réelle et non décorative.

Les pièces ont une dimension à largeur

limitée (poutres en bois de palmier dans leur maximum de résistance au poids) et à longueur illimitée, qu'on pouvait facilement séparer en espaces plus petits. La même technique est utilisée pour la mosquée, qui pouvait permettre une grande salle évidée, en arcature en portiques. Les travées y sont perpendiculaires à la Qibla, mosquée du type andalou. La mosquée possède une nef unique et elle n'a pas de coupole très marquée. Les ruelles sont bordées de murs aveugles.

La lumière est reçue par le patio à l'intérieur des maisons : la terrasse est accessible pour toute la famille et on y suspend le linge à sécher. La famille y passe la soirée dès que baissent les fortes chaleurs pour bavarder... On y fait aussi sécher la tomate, les piments rouges, etc. Ainsi, le ksar est séparé en trois points distincts : la rue (passage ombré et protégé), la maison (vie familiale intime, patio source de lumière et d'aération) et les terrasses (point de rencontre avec le soleil, le paysage, l'espace).

«La porte opaque ouverte, on entre dans la maison arabe. Le miracle s'épanouit. Silence. La rue est abolie. Les pièces s'ouvrent sur ces arcades si légères. Ces gens, ces guerriers si terribles aimaient à se reposer bien et entendaient goûter la joie de vivre»².

A l'étage se trouve quelquefois une pièce ouverte, directement sur la terrasse, par de larges arcs qui font office de préau, reposant sur des piliers rejoints entre eux par des murets pleins. En bas de la maison se trouve une pièce servant à la réserve de dattes, de grains... meublée uniquement de niches et d'étagères.

Plus loin, les jardins, qui bordent généralement l'oued, sont déjà architecture et urbanisme. Les ruelles, que forment leurs murs en pisé, sont un véritable labyrinthe qui donne directement accès aux ruelles du ksar. Le passage des crues de l'oued est rendu pleinement utile par la sagacité et la solidarité de ces hommes, qui créent des retenues d'eau, creusent des oueds... Ces réalisations ont totalement disparu, faisant place à une anarchique technique de fonçage de puits, la nappe ne faisant que descendre.

²Le Corbusier

III. Récit d'une socialité



Le long «travail de socialisation»³ a produit une homogénéité des corps et des esprits, face à une nature farouche et rude et contre laquelle une lutte âpre et continue est livrée.

Les apparences biologiques et les effets bien réels qu'à produit, dans les corps et les cerveaux, ce travail de socialisation, a délimité les champs dans lesquels évoluent l'homme et la femme en une dichotomie intérieur/extérieur. La séquestration apparente de la femme, quant à elle, évolue dans une hiérarchie qui lui est propre en un intérieur particulièrement traumatisant, où la domination est reconduite, par elle au fur et à mesure que grandit son rang au sein de cette hiérarchisation de la séquestration : grand-mère, épouse, bru, sœur, divorcée... Cet intérieur dresse un inventaire si spécifique des travaux effectués et des relations utilitaires, qui lient la femme à l'homme : travail divers de la laine, tissage des tapis, des vêtements, poteries, barattage du lait, séchage des légumes, travaux domestiques divers...

Les relations entretenues entre les différents

groupes sociaux s'inscrivent dans des champs symboliques, qui fondent la société patriarcale, créant cette structure psychologique sur laquelle repose tout subconscient collectif et sans laquelle, par exemple, la résistance culturelle à l'occupant aurait été vaine et la cohésion du groupe annihilée⁵.

Entre autre champ symbolique, celui du sacré prédomine dans tous les rapports des groupes sociaux : le sacré religieux, en rapport direct avec le respect des dogmes de l'islam et des discours religieux prononcés à l'intérieur de la mosquée, et le sacré parareligieux, lié à toute la thématique des saints vernaculaires, des superstitions et des croyances obscures, enfouies au plus profond de l'âme populaire. Le savoir se transmet de génération en génération. Outre le savoir-faire technique, le savoir véhiculait avec lui un lourd héritage de croyances et de pratiques superstitieuses, qui fondent le moi collectif. Il n'y a pas, à proprement parler, de catégories sociales, selon la division du travail telle que nous la connaissons : l'homme et la femme⁴

s'occupaient de fonctions polyvalentes : agriculteurs, bâtisseurs, éleveurs...

Les relations conflictuelles étaient gérées par la djemâa ; autre champ symbolique du pouvoir consensuel ; véritable lieu de débats démocratiques. Son siège se trouve près de la mosquée. Elle se verra détrônée par le pouvoir du caïd, abusif et autoritaire, et par celui du bureau arabe, dominant et méprisant.

Les fêtes étaient liées à des rites, qui trouvaient leurs racines dans le champ symbolique, lié à la terre nourricière. Toutes les fêtes étaient collectives et soigneusement ponctuées par des repas particulièrement riches en protéines : couscous, galettes au beurre rance, une espèce de crêpes, arrosées de miel, viandes...

La mort trouve si naturellement sa place dans une urbanité cohérente : le cimetière, sur lequel veille un cénotaphe vigilant et tout de blanc chaulé, se trouve juste à l'extérieur du ksar, dans un terrain généralement peu fertile et peu propice à toute culture.

³Bourdieu

⁴Bourdieu : *La domination masculine*

⁵Fanny Colonna *Instituteurs algériens*

IV. Conclusion

L'ambivalence est la caractéristique qui a marqué de son empreinte des décisions malheureuses. Il serait temps peut-être de mettre de l'ordre dans notre patrimoine, de regarder d'un peu plus près ce qui s'y passe. La modernité n'est pour rien dans la perte de ce patrimoine ; il n'a été importé ni d'Orient, ni d'Occident. Il nous appartient exclusivement de le protéger, car il nous fonde en tant que nation ; passé, présent et avenir. C'est à ces seules spécificités que notre nation peut prétendre à l'universalité. Il est en perpétuel danger : des ruines de Tipasa au nord, par exemple, des ksour et des gravures rupestres, dans les hauts plateaux, le Tassili à l'extrême sud... Il faut le dire aussi : l'Etat a mis de l'argent pour réhabiliter certains ksour, tels que celui de Boussemghoun, par exemple, qui peut même être déclaré patrimoine universel. Mais ce n'est pas suffisant, car ce sont des opérations qui nécessitent du temps, des études et une véritable main-d'œuvre qualifiée, qui aurait acheminé vers elle le savoir d'antan. Le travestir avec du ciment, comme une vulgaire maison de parpaings, ce serait faillir à la philosophie même qui préside à sa réhabilitation.

Pour ce qui est du ksar d'Ain Sefra, en grande partie complètement détruit, il nécessite, en l'état actuel des choses, un aménagement judicieux, qui consiste à marquer les moments forts de son existence : reconstruire une ruelle type par exemple, avec des maisons musées, une auberge de jeunes, qui reproduirait le même type architectural ou qui s'en inspirerait, une maison bibliothèque... Mais vaine utopie que de croire, maintenant, que ce qui a été détruit puisse être reconstruit, tel quel. Ce que des dizaines de générations ont patiemment converti en haut-lieu de convivialité, par un empirisme tâtonnant, porte l'empreinte, désormais indélébile, d'un crime commis par la bêtise. Car, sinon, comment qualifier un tel acte ? Plus accablant encore est la bêtise quand elle est préméditée !

Il est vrai que la modernité a plané, comme un spectre presque malfaisant, sur des esprits qui croient en l'architecture rectiligne de l'Occident, comme étant seule porteuse de richesses, oubliant que



le Corbusier, par exemple, a été fasciné par la circularité urbanistique et l'imbrication des maisons du M'Zab. C'était pour lui les signes annonciateurs d'une véritable architecture futuriste, en pleine symbiose avec l'environnement naturel. Le béton et l'asphalte dépersonnalisent et transfigurent l'environnement : ils ne répondent qu'au seul critère de l'expansion capitaliste des mégapoles, surtout dans les pays sous-développés, qui drainent vers elles des millions de gens, qui désertent des régions sans que les pouvoirs en place n'aient rien fait pour les y maintenir. L'UNESCO a reproché justement à des pays comme l'Algérie d'avoir détruit des structures ancestrales, qui fonctionnaient parfaitement, et de leur avoir substitué d'autres structures, qui accentuent de plus en plus une paupérisation et un exode de plus en plus massif, un chômage que des structures soi-disant archaïques pouvaient parfaitement juguler.

L'éthnocentrisme occidental a eu des effets dévastateurs sur les esprits, hâtivement convaincus de l'infériorité de leur culture «primitive». Ce soi-disant pragmatisme a été tout simplement destructeur et pas du tout novateur. La réalité est toute autre : un patrimoine qui s'effrite au fil du temps et qui disparaît lentement. Jusque vers les années 70, le ksar était entièrement habité et tous ses jardins en pleine activité. Il était «un fait social total»⁶, car il mettait en branle la totalité de la société et de ses institutions : juridiques, religieuses (Djemââ-patriarcat), économique, symbolique...Paradoxalement, le fait colonial n'a en rien ébranlé le système

: le ksar était intouchable, quoiqu'il ait été quadrillé, isolé, harcelé et quelques rares maisons détruites, par mesure de représailles. La Geste du ksar, quant à elle, a sans doute définitivement disparu, du moins n'en conserve-t-on que quelques bribes de légendes, d'épopées ou de quelques chansons que de vieilles femmes se remémorent, le temps d'un mariage. Mais la légende qui entoure l'aura du saint vernaculaire persiste et se transmet de génération en génération : Sidi Boukhlil demeure mystérieux, charismatique et rassembleur.

Les mariages se fondent à l'air du temps : les maisons encastrées, qui les abritaient en une joyeuse fête du village, n'existent plus...

Après 1975, la démolition du ksar et la construction de l'hôtel *Mekhter* ont eu des effets désastreux sur le paysage d'Ain Sefra : l'ensablement est une menace constante sur la ville. Faire un constat aussi malheureux, à la suite d'une erreur d'appréciation, toute humaine, qui a détruit un ksar qui vivait, qui grouillait de vie, ne nous empêchera pas d'avoir une vision positive sur l'avenir et de s'engager à conserver ce qui reste.

L'homme, qui a assimilé tout ce savoir, n'a pas eu le temps de nous le transmettre, il a été happé par le progrès. Il est encore temps que nos architectes se penchent sur cette manière de faire si originale, cette culture des pierres et de la terre à l'état pur et la leçon de ses qualités permanentes, car la survie de ces constructions est étonnante, si ce n'est encore une fois la bêtise des hommes.

Pour une politique de label appliquée au bâtiment

Nidam Abdi

Spécialiste des questions énergétiques

Une croissance économique algérienne soutenue par le secteur du bâtiment est possible, dans une perspective d'un pays dont les pouvoirs publics affichent régulièrement la volonté de construire 1,5 million de logements. Mais vouloir une croissance verte de ce secteur est une autre histoire. Le BTP algérien est surtout consommateur

de produits manufacturés de diverses qualités et provenances, loin du BTP de l'Europe du Nord engagé dans une démarche en faveur du bâtiment durable. De plus, en terme architectural, on a longtemps construit avec un même plan, à Annaba comme à Tamanrasset, à Oran comme à Adrar, sans aucune conscience d'identité locale. Le paradoxe du pays, à

défaut d'avoir une conscience commune et gouvernementale du développement durable dans le bâtiment, est qu'il existe des individualités, des experts, algériens ou d'origine algérienne, reconnus mondialement dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la transition énergétique et du développement durable.

Qu'y a-t-il de commun entre Nourredine Hadj-Saïd, spécialiste internationalement reconnu dans le domaine de la conduite et de la sécurité des réseaux d'énergie électrique ainsi que de la production décentralisée, nommé, en 2009, représentant français à l'Agence internationale de l'énergie et Merouane Debbah, titulaire de la Chaire Alcatel-Lucent à Supélec, rare expert de la radio flexible, qui consiste à faire communiquer dans un même langage les appareils électriques et les compteurs intelligents dans le cadre de projets smart grids ?

Qu'y a-t-il de commun entre Yasmine Mansouri, responsable de l'équipe ingénierie énergétique d'Elan qui a fait de cette filiale de Bouygues, un fleuron dans la construction du bâtiment tertiaire à énergie positive en France, et Abdelali Terfous, professeur à l'École publique d'ingénieurs et d'architectes de Strasbourg et à l'Université de Tlemcen, dont le nom figure comme tuteur, sur de nombreux mémoires d'ingénieurs dédiés à la construction Haute Qualité Environnementale (HQE) ou labélisées par les leaders mondiaux du BTP, Vinci, Eiffage, Bouygues ?

Enfin, qu'y a-t-il de commun entre Mohamed Mouli, professeur à l'École nationale polytechnique d'Oran, organisateur, au printemps dernier, d'un colloque sur le bâtiment intelligent et fondateur d'un département dédié au sujet, et l'adolescent oranais Abdelhak Sidi Ali Mebarek, qui, à 14 ans, avec son équipe, a remporté, en avril dernier, la première édition du Startup Weekend Oran ? Abdelhak, passionné d'informatique et de graphisme, a créé l'image d'Handis, plateforme de collaboration, basée sur le Cloud Computing, entre les différents intervenants du domaine du bâtiment. Dans un pays où 70 % de la population a moins de 25 ans, les pouvoirs publics ne doivent pas oublier de faire le lien avec les success story entrepreneurial de l'après-guerre. C'est à l'âge de 13 ans que Steve Jobs a téléphoné à William Hewlett, fondateur de l'entreprise d'informatique américaine, afin de pouvoir terminer la construction de son fréquencemètre.

1) Pour une politique de label appliquée au bâtiment

Il faut scinder la rénovation et le neuf, le résidentiel collectif et individuel, le bâtiment tertiaire (secteur public des collectivités et secteur privé) et le bâtiment industriel, et proposer pour chacun un certain niveau d'exigence, traduit à travers des normes et labels. Il faut faire un état des normes et labels en Algérie, et les harmoniser, en fonction du climat, avec les normes européennes et mondiales (britannique Breeam, américain Leed, HQE française, certification allemande DGNB, bâtiment neuf à énergie positive, etc...). Il faut une politique qui vise des objectifs et non plus une simple exploitation de la rente pétrolière et gazière. Dans un pays où l'on construit beaucoup depuis quelques années, le marché national accuse actuellement un déficit de plus de 3 millions de tonnes de ciments, d'où une hausse des importations de ciment de 98,37%. A cette problématique

s'ajoute la qualité, elle même, des matériaux employés (sable, ciment, etc.) un contrôle de qualité pénalisant la durée de vie du bâti. Comment développer, dans ce cadre une politique de label algérien pour la construction de bâtiments? Une solution consisterait à trouver des modèles emblématiques auxquels appliquer des solutions d'efficacité énergétique labélisée dans le domaine de la rénovation, des solutions bâtiments basses consommation ou énergie positive dans le neuf.

On peut considérer que celui de l'industrie algérienne de l'électronique est un bon exemple. Dans ce secteur, l'Algérie, importateur d'équipements, a mieux réussi que la France, puisque la marque locale Condor détient 35 % des parts du marché de l'électroménager et de l'informatique. Le groupe Condor est même en train de devenir, à son échelle, un Samsung ou un Toshiba algérien,

puisque après les smartphones et autres tablettes tactiles, en juin dernier, il s'est lancé récemment dans la fabrication de panneaux solaires. Profiter de la notoriété d'entreprises privées, comme Condor, ou publiques, telle la Sonatrach, pour appliquer et populariser un label algérien du bâtiment, voilà un moyen de contourner les lourdeurs administratives du pays pour inscrire dans la mémoire collective algérienne l'importance d'un bâti durable et efficace en énergie. En France, Schneider Electric démontre au sein du Hive (Hall de l'innovation et vitrine de l'énergie), son siège à Rueil-Malmaison, qu'il est possible de réaliser des économies d'énergie dans des délais très courts, dans un bâtiment existant, en agissant sur la distribution électrique, le réseau informatique, la gestion de l'éclairage, la gestion et supervision du chauffage/ventilation/climatisation, la mesure et le comptage de l'énergie.



2) Créer un comité de conseil des experts internationaux et nationaux algériens ou d'origine algérienne pour suivre les évolutions du bâtiment algérien durable et efficace en énergie

Un label du bâtiment algérien ne peut se concevoir sans la réunion d'expertise humaine capable de donner les éléments, afin de concevoir une feuille de route dans le domaine. Former un comité de conseil avec des experts venant du monde de l'entreprise et de l'université permettra de construire un label qui couvre tous les aspects à respecter pour la construction ou la rénovation d'un bâtiment durable et efficace en énergie. Ce comité aura aussi le rôle à définir une politique de transferts technologiques qui permettra la création et l'évolution d'entreprises algériennes du bâtiment à forte expertise, dans le bâti durable.

3) Créer un laboratoire collaboratif algérien de veille et des bonnes pratiques mondiales du bâtiment durable, efficace en énergie, voire à énergie positive.

Les nouvelles technologies permettent aujourd'hui d'avoir une vision mondiale des bonnes pratiques et des tendances d'un secteur comme celui du bâtiment. Des centres d'excellences du smart grids sont en train d'être montés à Singapour et en Malaisie. Une conférence vient d'avoir lieu à Londres consacrée au smart building. La Belgique vient d'inaugurer un premier bâtiment intelligent à Louvain-La-Neuve. En Arabie-Saoudite, la construction de bâtiments à énergie positive se développe... Un tel laboratoire de veille sera accompagné d'un portail Internet collaboratif à l'exemple du site www.construction21.eu, le premier salon en ligne dédié à la construction durable en Europe. Un lieu virtuel de rencontres où tous ceux des experts algériens à travers le monde, concernés par le bâti durable, viennent s'inscrire, qu'ils soient entrepreneurs, universitaires ou simple ingénieur d'une entreprise du bâtiment.

4) Ouvrir un réseau de représentations du comité de conseil, pour un bâtiment algérien durable et efficace en énergie dans chaque wilaya.

Il faut consulter le portail Internet de la Bibliothèque nationale de France pour découvrir que le patrimoine algérien du bâtiment a été numérisé. La lecture du journal général du Syndicat des entrepreneurs de travaux publics de l'Algérie entre 1926 et 1947, permet de prendre la mesure de la complexité identitaire du bâtiment en Algérie. Comme le reconnaissent aujourd'hui les architectes en Algérie, depuis l'indépendance du pays il y a eu une forme d'uniformisation de la construction en Algérie. Les identités locales du bâti n'ont pas souvent été respectées dans leur diversité, entre culture arabo-berbère et européenne. Il serait judicieux de profiter de l'engagement pour la construction de bâtiment durable en Algérie, afin de renouer avec la diversité culturelle et des régions dans le pays. Un tel engagement ne peut se faire que si un réseau d'antennes est mis en place dans le chef lieu de chaque Wilaya. Ces antennes dépendront directement du comité de conseil des experts et auront pour tâche de qualifier et certifier les entreprises algériennes comme étrangères, capables d'obtenir des marchés de bâtiments inscrits dans l'efficacité énergétique et le développement durable. Ces antennes fonctionneront à l'exemple du Qualibat français, l'organisme de qualification et de certification des entreprises du bâtiment en France.

5) Lancer des prix avec soutien financier dans le cadre du Bâtiment Algérien Durable en Energie :

L'adoption d'une politique d'efficacité énergétique et de bâtiment durable s'accompagne de la mobilisation et l'émulation des acteurs susceptibles d'intervenir dans le secteur. La création d'un Concours annuel du bâtiment de qualité

environnementale, avec jury et remise de prix peut favoriser l'émergence de filières durables dans le BTP algérien. Le lancement d'un tel concours peut se faire en partenariat avec des célébrités de la société civile et des opérateurs tels que ceux des

télécoms et des médias. Cela permettra de donner un éclat à cette démarche, tout en associant le grand public algérien dans la démarche engagée qui doit être créatrice de valeur pour la nation.

- Prix de la meilleure relation université-entreprise dans le cadre du BAEP
- Prix de la start up innovante dans le cadre du BAEP
- Prix du bureau d'étude innovant dans le cadre du BAEP
- Prix d'architecture dans le cadre du BAEP
- Prix du maître d'ouvrage dans le cadre du BAEP
- Prix de l'équipementier dans le cadre du BAEP
- Prix de l'entreprise dans le cadre du BAEP
- Prix de l'artisan dans le cadre du BAEP

**Nidam Abdi dirige un groupe de presse pour l'industrie électrique en France où il se spécialise dans les questions des énergies
Article édité avec l'aimable autorisation du journal électronique Le Journal de l'Oranais et de l'auteur*

Hamdène, un photographe épris de sa ville

«J'aimerais tant me balader avec mon appareil photo et shooter sans cesse sur les parties que j'aimerais être éternelles de ma ville. J'assiste, comme tant de mes concitoyens, à la disparition méthodique de pans entiers de la cité historique d'Oran. Ça fait mal au cœur !»

Le témoignage est celui de Ben Liazi Hamdène un photographe professionnel très connu sur la place d'Oran.



Né l'année de l'indépendance de l'Algérie, Hamdène est passé par la case de l'école nationale des beaux arts d'Oran d'où il sortira, en 1981, avec un certificat d'études artistiques générales, section art plastique. En 1985 il entame ses premiers pas dans l'art photographique pour ne plus en sortir depuis. «Vous savez, l'univers de la photo est si vaste, que toute une vie ne suffit pas. L'essentiel est d'avoir un regard de photographe, tout le temps. Le reste n'est qu'une histoire de techniques», nous a confié Hamdène qui ne pensait pas qu'il allait faire toute une carrière derrière l'objectif.

Passant de décorateur et photographe au musée d'Oran à directeur de salle de spectacle (Century), directeur artistique d'une agence de communication, directeur photographe dans une boîte de production audiovisuelle, Hamdène est également l'auteur de plusieurs

publi-reportage à vocation touristique et artistique. A partir de 2004, il est photographe totalement indépendant et collabore avec plusieurs organismes et institutions en tant que free-lance. «Être photographe indépendant m'a complètement libéré ! J'ai pu gagner une certaine autonomie qui m'a poussé à m'intéresser à tout ce qui m'entourait, à mon environnement. C'est comme cela que j'ai mesuré toute l'importance des choses. Mon intérêt pour la ville remonte depuis toujours. Je suis un enfant d'Oran, qui a grandi à Sidi El Houari, à el Hamri, à Victor Hugo et à Saint Pierre. J'aime ma ville, c'est pour cela que je tiens énormément à immortaliser des coins de la cité, que ce soit un immeuble, une statuette dans un patio, une vieille quincaillerie, un fermail de fenêtre, un balcon, une sculpture... ces éléments se perdent et pourtant ils

renforcent notre identité urbaine.»

Hamdène aime déambuler dans la ville, à la recherche permanente de cadre à photographier : «j'ai toujours dans ma poche un calepin, un stylo et un petit appareil-photo qui me sert d'appoint. Je note et quand c'est possible je photographie un coin ou un cadre qui me plait. Je reviens lorsque la bonne luminosité le permet, ça peut être très tôt le matin ou au coucher. Ça dépend également des saisons.» C'est comme cela que Hamdène a pu prendre les clichés des choses du passé, aujourd'hui un véritable trésor photographique.

«Je ne me déclare pas comme le photographe de la ville. A travers la photo j'essaye tout simplement de laisser une trace et de témoigner d'une ville qui reste chère à mon cœur. Une ville qui ne doit pas disparaître !» nous dira Hamdène, en guise de conclusion.



Engineering, Procurment (les fournitures et approvisionnement),
Construction (les installations & montage), after sales service
(service après vente) des systèmes de :

- Climatisation (HVAC)
- Désenfumage : ERP Bâtiment Reçevant Public
(GH Immeuble à grande hauteur), parking
- Ventilation
- Réseau hydraulique & aéraulique
- Electricité industrielle
- Filtration de l'air .
- Réalisation des entrepôts frigorifique
- Solaire (photovoltaïque & photo-thermique)
- Intégrateur de solution HVAC

Direction Générale :

Cité Point du jour
Coopérative immobilière
« Ezzouhour », n°11 - Oran
TEL : 041 42 36 77 - Fax : 041 42 88 09
Mobile : 0661 202 293 - 0555 041 096

Direction Région Centre

359, rue Tahar Bouchak, Tixeraine
Téléfax : 021 55 07 55 - Mobile : +213(0) 555 041 099
E-mail : contact@gesco-dz.com / contact_gesco@yahoo.fr
www.gesco-dz.com/ www.gesco.dz



ORAN

Cité Point du Jour , Coopérative Immobilière
« EZZOUHOUR », N°11, Rez- de - chaussé - ORAN
Show-room : Résidence les Aouss , Local N°01
Bloc E, les Pyramides – USTO – ORAN
Téléfax : 041 42 28 36

ALGER

Show-room : Lot N° 03 Coopérative Sabrina
Djenane – Achabou – Daly Ibrahim – Alger
Tel : 023 29 07 79
Fax : 021 30 22 29
Mob. : 0661 21 40 25
E-mail : Info@evacc.com / Technique@evacc.com

www.evacc.com

**Etude et distribution d'équipements et d'accessoires
pour les professionnels des activités :**

- Climatisation
- Ventilation
- Traitement d'air
- Froid industriel
- Groupe électrogène
- Robinetterie industrielle
- Désenfumage
- Entrepôts frigorifiques & équipements d'abattoirs
- Equipements photovoltaïques & photo-thermiques

Nos partenaires



MADINATI

La Revue de l'Urbanisme, l'Architecture et la Construction **مديناتي**



A.T.P Éditions - Tél /fax 041 24 53 16
Rédaction et publicité : 25, place Rouis Rayah - Hai Oussama (ex-Boulangier) - Oran
Rédaction : info@madinati-dz.com - Publicité : contact@madinati-dz.com
www.madinati-dz.com